

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 28 Février 2014 - 28 Rabi' al-Thani 1435 - N° 526 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

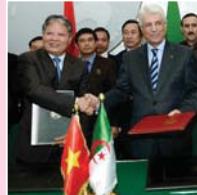


ALGÉRIE - ESPAGNE

M. Lamamra transmet un message d'amitié du président Bouteflika au Roi d'Espagne et au Chef de gouvernement espagnol

Page 24

ALGÉRIE - VIETNAM
Justice : Signature de deux conventions



PP. 4 et 6

M. Sellal en visite de travail dans la wilaya d'Illizi

Désenclavement tous azimuts

Page 3



► Forte impulsion au développement dans l'extrême sud du pays

ILLIZI
• Le Premier ministre rencontre la société civile : «il n'existe pas de problème de "minorités" en Algérie».

Page 3

BENMERADI :
Le nombre de femmes Chefs d'entreprise en deçà des attentes

Page 5

TISSEMSILT
Le recensement cadastral en net avancement

Page 11

SCIENCE et VIE
Bronchiolite
Comment la tenir à distance?

Pages 12-13

AUDIOVISUEL
CULTURE Des scènes d'un documentaire sur l'Association des Oulémas algériens seront tournées à Constantine

Page 24

FOOTBALL

MONDIAL-2014
Raouraoua et Halilhodzic «d'accord» sur l'objectif et le plan de préparation

Page 21

GUÉ DE CONSTANTINE
Il tue sa femme,
16 ans de réclusion criminelle

Page 9

Météo



Régions Nord : 19 à Alger

Temps partiellement nuageux se couvrant en cours d'après-midi/soirée avec localement des averses de pluie en cours de nuit sur les régions du Centre et de l'Est. Les vents seront en général modérés à assez forts (30/50 km/h) de secteur Ouest notamment vers les régions du littoral. La mer sera peu agitée à localement agitée.

Régions Sud : 19° à Tamanrasset

Temps assez froid et nuageux sur la région du Hoogar/Tassili et Sahara oriental (Illizi; In Aménas ...) avec localement des averses. Ailleurs, on notera une prédominance d'un temps ensoleillé. Les vents seront en général modérés à localement assez forts (30/50 km/h) sur le Sahara central avec des tourbillons de sable.

LUNDI 3 MARS

Séminaire au ministère des Finances

Le ministère des Finances organisera le lundi 3 mars de 8 h 30 à 12 h 30 un séminaire intitulé : «Processus d'élaboration de la loi de finances» qui sera animé par de hauts responsables du ministère.

PARLEMENT

Session de printemps le 3 mars

Les députés de l'Assemblée et les membres du Conseil de la nation reprendront l'activité dès lundi prochain, le 3 mars, date du début de la session de printemps.



Ferroukhi dimanche sur le littoral à Alger

M. Sid Ahmed Ferroukhi, effectuera dimanche 2 mars une visite de travail et d'inspections dans la wilaya d'Alger en vue de s'enquérir de l'état d'avancement des projets relevant de son secteur.



DU 6 AU 10 MARS

El Bahia accueille le 12^e Jouvençal

Le 12^e Jouvençal, Salon international de la forme et de la beauté se tiendra, du 6 au 10 mars 2014 au Centre des conventions d'Oran. Il réunit une quarantaine d'exposants nationaux et étrangers présentant les produits et services de 90 firmes de 17 pays.

LE 8 MARS À ALGER

L'Union nationale des handicapés célébrera la Journée de la femme



A l'initiative d'artistes et d'intellectuels et à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, l'Union nationale des handicapés algériens organisera samedi 8 mars à la salle des fêtes de Bir Mourad Raïs, à proximité du tribunal de Saïd Hamdine, une cérémonie pour marquer l'événement.

CE MATIN À 10H30 Maître Farouk Ksentini invité du Forum de DK News

• Conférence : «Démocratie et droits de l'homme en Algérie»

(CNCPDH), sera l'invité du Forum de DK News pour une conférence-débat, ce matin, à 10h30 ayant pour thème «Démocratie et droits de l'homme en Algérie». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

No comment



DEMAIN SAMEDI À 10H30

AU FORUM DE DK NEWS Conférence de M. MOKHTARI FARID (président du SNAFAJ) : «le pacte algérien pour la justice»



M. Mokhtari Farid, président du SNAFAJ sera l'invité de forum de DK News demain samedi à 10h30 pour une conférence-débat autour d'un document qu'il présentera à cette occasion intitulé : «Le Pacte algérien pour la justice», une initiative du SNAFAJ.

Max

Min

Alger	19°	11°
Oran	19°	13°
Annaba	18°	08°
Béjaïa	21°	12°
Tamanrasset	19°	06°

Horaires des prières

Vendredi 28 Rabi' al-thani 1435

Fajr	05:54
Dohr	13:20
Asr	16:12
Maghreb	18:44
Isha	20:02



USTHB

1^{er} et 2 mars, Salon Talents et emploi

La 9^e édition du Salon talents et emploi organisé par l'Agence conseil en communication et marketing RH the Graduate et Emploitic.Com, site leader du recrutement sur Internet, se tiendra les 1^{er} et 2 mars à l'université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene.

ALNAFT

Données techniques de l'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre du processus de déroulement du 4^e appel à la concurrence national et international pour les opportunités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures «ALNAFT» organise une présentation générale des données techniques et des principales dispositions contractuelles lundi 3 mars à 9 h à la résidence

BMS

Pluies assez marquées sur les wilayas d'Illizi et Tamanrasset

Des pluies assez marquées affectent depuis hier soir les wilayas d'Illizi et Tamanrasset, indique un bulletin spécial de l'Office national de la météorologie (ONM).

Ces intempéries touchent Illizi et le nord de Tamanrasset où la validité du bulletin est fixée jusqu'à cet après-midi à 15h00. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 30 mm.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Paiement électronique des factures à partir de mars

Le service de paiement électronique (e-paiement) sera généralisé aux factures de téléphone et aux abonnements à internet «dès le mois de mars 2014», a indiqué, hier, le président-directeur général d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel.



LE 6 MARS À ORAN

Séminaire sur la prise en charge du «pied diabétique»

Les laboratoires Lad Pharma et le laboratoire cubain Heber Biotec, avec la participation de la Fédération nationale des associations de diabétiques, organiseront un séminaire régional Ouest, jeudi 6 mars à partir de 9h à l'hôtel Royal Oran, sur le thème : «Traitement et prise en charge de l'ulcère du pied diabétique».

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

M. SELLAL EN VISITE DE TRAVAIL DANS LA WILAYA D'ILLIZI

Désenclavement tous azimuts

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a entamé jeudi une visite de travail dans la wilaya d'Ilizzi, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au cours de laquelle il a inspecté, lancé et inauguré une série de projets socio-économiques.

Lors de cette visite d'une journée, le Premier ministre a procédé à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement de plusieurs opérations relevant des secteurs des Travaux publics, de l'Habitat, de l'Energie, de l'Enseignement supérieur et des Ressources en eau.

M. Sellal a débuté sa tournée par l'inauguration d'un tronçon de 150 km



► Forte impulsion au développement dans l'extrême sud du pays

du projet de modernisation de la RN-3 reliant Illizi à Djedda, avec présentation d'un exposé sur la situation du secteur des travaux publics dans la wilaya.

Il a visité ensuite le chantier de réalisation de 210 logements sociaux locatifs au quartier Belbachir, au chef-lieu de wilaya, avant d'inaugurer la centrale électrique à turbines à gaz, d'une capacité de 15 mégawatts, et de lancer et

d'inspecter d'autres projets socio-économiques.

M. Sellal a présidé ensuite une rencontre élargie aux élus et représentants de la société civile, «dans le cadre d'un dialogue interactif pour évaluer l'évolution du développement de cette wilaya et en corriger les insuffisances».

Le Premier ministre était accompagné d'une importante délégation

RÉUNION ÉLARGIE AUX ÉLUS ET AUX REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE D'ILLIZI

A l'écoute des préoccupations des citoyens

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a présidé en début d'après-midi une réunion avec les autorités de la wilaya, élargie aux élus et représentants de la société civile locaux.

La rencontre, tenue à la salle de conférence de la wilaya, fut consacrée à un dia-

logue interactif entre les représentants de la société civile et le Premier ministre visant à cerner les principales préoccupations de la population locale dans différents domaines. Elle a eu aussi pour objectif de rechercher les voies et moyens d'inspirer le développement dans

cette région de l'extrême Sud-est du pays. Auparavant, M. Sellal, accompagné de plusieurs ministres, a inauguré et inspecté des projets de développement, au chef-lieu de wilaya, relevant des secteurs des Travaux publics, de l'Energie, de l'Enseignement supérieur et des

Ressources en eau. Issu du découpage administratif de 1984, la wilaya frontalière d'Ilizzi, ayant une superficie de près de 284.620 km² pour une population avoisinant les 60.300 âmes, est structurée en trois (3) daïras et six (6) communes, dont trois communes rurales.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a visité jeudi à Illizi, le site devant accueillir le projet de station de déferrisation de l'eau de 10.000 m³/jour, destinée à l'approvisionnement en eau potable de la ville d'Ilizzi. D'un coût de 949 milliards DA, le projet, livrable au second trimestre de 2015, est appelé à améliorer la qualité de l'eau potable de la ville d'Ilizzi et l'élimination du fer qu'elle renferme. Il est composé d'une tour d'oxygénéation, d'un bassin de décantation, d'une station de pompage, d'un filtre et d'un réservoir, et prévoit également la réalisation d'un réseau de raccordement et d'un bloc administratif, selon la fiche technique du projet. D'amples explications sur le projet ont été fournies au Premier ministre qui a insisté sur le respect des délais de réalisation de ce projet appelé à améliorer la qualité de l'eau potable et à éliminer la couleur rougeâtre.

Sur le site du projet de station de déferrisation de l'eau

S A N T É

BOUDIAF CONFIRME :

“L'institut Pasteur reprendra l'importation de cornées prochainement”

L'institut Pasteur reprendra prochainement l'importation de cornées après un arrêt de plus d'une année, a indiqué hier à Illizi le ministre de la Santé, de la Réforme hospitalière et de la Population, Abdelmalek Boudiaf.

«L'institut Pasteur, autorisé par le ministère de la Santé, reprendra prochainement l'importation des cornées de l'étranger (généralement des Etats-Unis) après un arrêt qui a duré plus d'une année», a déclaré Abdelmalek Boudiaf à l'APS, en marge de la visite de travail et d'inspection du Premier mi-

nistre, Abdelmalek Sellal, dans cette wilaya.

Un appel d'offres sera lancé incessamment dans ce cadre, a précisé le ministre. «Ces cornées serviront aux greffes et devront atténuer les déficits que connaissent certains établissements de santé en Algérie en raison de la forte demande et la rareté des cornées», a-t-il expliqué. La reprise de cette opération intervient au moment où un avant-projet de loi a été préparé par le département d'Abdelmalek Boudiaf, portant création d'un établissement, basé à Alger, spécialisé dans la greffe de la cor-

né, a relevé le ministre. Il a également souligné la nécessité de sensibiliser l'opinion publique sur l'importance du don d'organes à travers notamment l'implication du ministère des affaires religieuses du fait que la réticence des citoyens à faire don de leurs organes s'explique, entre autres, par des considérations religieuses.

«Les dons d'organes et particulièrement le don de reins se font quasi exclusivement entre les membres d'une même famille», a déploré le ministre de la Santé.

Il n'existe pas de problème de "minorités" en Algérie

• L'Algérie est un État de pardon et de réconciliation nationale

Il n'existe pas de problème de "minorités" en Algérie et tous les Algériens sont "un seul peuple" et croient en un "destin commun à tous", a affirmé, hier à Illizi, le Premier ministre Abdelmalek Sellal. "Il n'existe pas de problème de minorités en Algérie et tous les Algériens sont un seul peuple et croient en un destin commun à tous. Il n'existe pas de problèmes spécifiques au Sud et d'autres au Nord", a souligné M. Sellal, devant les représentants de la société civile de la wilaya d'Ilizzi.

Considérant que ces "allégations" sont les fruits de "surenchères", le Premier ministre a dénoncé les "voix" qui prétendent que l'Algérie souffre de divisions et a assuré à ce propos qu'il n'y avait pas d'"hostilité" entre les Algériens. "L'Algérie est un Etat de pardon, de réconciliation et de concorde, qui aspire au seul objectif de garantir sa stabilité grâce à son Armée populaire nationale (ANP) qui veille à accomplir ses missions comme il se doit", a ajouté M. Sellal. Réitérant les effets "positifs" de la politique de réconciliation nationale initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le Premier ministre s'est félicité du retour de la stabilité et de la sécurité dans le pays ainsi que du retour de l'Algérie dans le concert des Nations.

Inauguration du tronçon de 150 km de la RN-3 reliant Illizi à Djedda

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé hier, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya d'Ilizzi, à l'inauguration d'une tranche de 150 km de la RN-3 reliant les villes d'Ilizzi et de Djedda. Inscrit au titre du programme de modernisation de cette route, pour un investissement de plus de 2,85 milliards DA, ce projet, dont les travaux ont été lancés en août 2011 pour un délai de réalisation de 18 mois, devra contribuer à la réduction des temps de déplacement et l'amélioration de la sécurité routière entre Illizi, Bordj El-Haouès et Djedda, à la satisfaction des usagers de la route. Selon les explications fournies à la délégation ministérielle, le projet, qui fluidifiera le trafic routier et permettra de raccorder différentes communes et localités à la RN-3, va générer 30 emplois permanents et autant d'autres temporaires.

M. Sellal a mis l'accent sur la nécessité de veiller à la maintenance de ce tronçon routier névralgique, avant d'appeler aussi à raccorder les zones reculées au réseau des routes nationales. Sur site, un exposé a été présenté au Premier ministre sur les projets du secteur en perspective dans cette wilaya, dont la réalisation d'une nouvelle route entre Illizi et Bordj Omar Driss via Oued Samen sur 360 km, le renforcement de la RN-55 entre Bordj El-Haouès, Idèles et Hassi-Sirouinet sur 150 km, ainsi que l'élévation du chemin de wilaya CW-472 reliant Ohanet à Laârache sur 175 km au rang de route nationale. La wilaya d'Ilizzi compte, en matière d'infrastructures de base, un réseau routier composé de 2.032 km de routes nationales, plus de 1.429 km de chemins de wilayas, 37 km de routes communales et trois aéroports, en plus de divers projets de modernisation de routes en cours de réalisation.

APS

UNIVERSITÉ

Débats à Aïn Témouchent autour d'une conférence : "De la colonisation à l'émergence: Les nouvelles recompositions géostratégiques"

Une conférence intitulée "De la colonisation à l'émergence: les nouvelles recompositions géostratégiques" a été animée, jeudi à Aïn Témouchent par l'ancien ministre Mohamed Laïchoubi qui a présenté une autre lecture politique des nouvelles recompositions géopolitiques et géostratégiques dans le monde.

M. Laïchoubi, qui est membre de l'Académie royale espagnole, a estimé qu'"il y a un monde qui évolue et change sous nos yeux, et il est très important pour nous de l'interpréter et de mettre en place une pensée politique autonome qui mène fin à l'hégémonie de l'extérieur".

L'Algérie a été toujours résistante. Elle fait face à des intellectuels à deux visages du colonialisme, notamment Leroy Beaufeu qui avait déclaré un 8 mai 1882 que la colonisation est pour la France une question de vie ou de mort". En dépit de la fin des empires coloniaux, cette idéologie, a-t-il affirmé, "n'a pas changé, bien que 142 pays se soient libérés et ont rejoint l'Organisation des Nations unies".

Tout en rappelant que la globalisation ne date pas d'aujourd'hui, mais (existe) depuis la décolonisation, l'académicien a indiqué que les anciennes puissances coloniales "ont changé de manteaux conceptuels pour sauvegarder leurs intérêts stratégiques".

Pour lui, le partage est resté le même et chacune des puissances réagit au niveau de ses anciennes colonies où des crises sont provoquées à leur profit.

Sur le plan économique, le même hégémonisme est relevé: "50 millions de riches ont le même poids que 2,7 milliards de pauvres réunis", a-t-il souligné, signalant que "1.000 milliards de dollars US sont consacrés aux dépenses militaires dans le monde, contre seulement 15 milliards de dollars US pour les efforts de paix au niveau de l'ONU". Pour M. Laïchoubi la fin de la guerre froide n'a pas redéfini de système", mais plutôt engendré un "polycentrisme qui doit contrôler les pays qui se sont développés trop vite".

Il a estimé, dans ce sens, que les ensembles Nord-Sud, à l'instar des Cinq plus cinq (5+5) ne traitent que de sujets intéressant le Nord, tels que l'immigration clandestine et les questions sécuritaires, avant de souligner, d'autre part, que "le printemps arabe est né du système ultralibéral qui a créé un désordre social".

L'Algérie est classée dans la catégorie des "pays à développement humain élevé" par les organismes internationaux et les agences spécialisées de l'ONU, a-t-il indiqué au passage. M. Laïchoubi a suggéré, au terme de sa conférence, "une cohérence et une cohésion pour contrecarrer les visées hégémonistes d'un nouveau monde", tout en déclarant que "là où les intérêts occidentaux sont présents, le terrorisme est présent aussi".

APS

RETOUR SUR LA VISITE DU PREMIER MINISTRE À BOUMERDÈS

● Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé mercredi à Boumerdès que l'Algérie, qui est devenue «une référence grâce à sa politique de réconciliation nationale, «tend toujours sa main à ses enfants».

M. Sellal a appelé, lors de sa rencontre avec la société civile, à l'issue de sa visite d'inspection dans la wilaya de Boumerdès, les rares terroristes qui activent encore dans cette région à «revenir à la raison» soulignant que «la main de l'Algérie est toujours tendue à tous ses enfants».

Il a estimé, à cette occasion, que l'Algérie est devenue «une référence grâce à sa politique de concorde et de réconciliation nationale qui ont favorisé le retour de la paix et de la stabilité».

«Nous voulons la réconciliation et le bien» pour tous, a-t-il ajouté. Le Premier ministre a noté que le peuple algérien, qui en fini avec «les années difficiles», connaît aujourd'hui «progrès et prospérité» saluant «la politique judicieuse» du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a «permis le retour de la sécurité et de la stabilité dans tous les coins du pays, y compris Boumerdès, qui a vécu les pires affres durant les années 1990».

«Grâce aux efforts du président Bouteflika, le pays a renoué progressivement avec la sécurité et son économie a atteint le niveau escompté et nous sommes capables de faire mieux», a-t-il soutenu. M. Sellal a, par ailleurs, souligné que «la stabilité dont jouit l'Algérie est désormais une réalité et si nous aspirons à davantage de stabilité, nous devons préserver les hommes qui sont capables de la garantir». S'agissant



des perturbations qu'a connu le secteur de l'éducation, notamment à cause de la grève de près de quatre semaines enclenchée par trois syndicats, M. Sellal a appelé à résoudre les problèmes par le dialogue, soulignant la disponibilité du gouvernement à collaborer avec les syndicats accrédités pour lever les obstacles. «Nous sommes convaincus que le dialogue apporte la solution aux problèmes du secteur de l'éducation et nous sommes par conséquent disposés à dialoguer avec les syndicats reconus», a-t-il affirmé. Il a soutenu que le gouvernement était disposé à prendre «toutes les mesures» pour résoudre les problèmes des enseignants et des élèves, relevant cependant que «la priorité est au dialogue». Le Premier ministre a saisi cette opportunité pour rassurer les lycéens et leurs parents en affirmant que «la grève dans les établissements de l'éducation n'aura aucune incidence sur leurs études et leurs résultats et que les

épreuves du baccalauréat se dérouleront normalement».

«J'affirme solennellement que les élèves auront leurs vacances comme prévu et que les programmes scolaires seront dispensés tel que prévu», a-t-il poursuivi, soulignant que «des examens de fin d'année se dérouleront normalement» et que «nos enfants ne subiront aucun impact négatif». Au volet développement, le Premier ministre a appelé à l'établissement d'une «adéquation» entre les universités et le marché de l'emploi pour le développement du pays. «Nous devons mettre fin à l'inadéquation entre la formation professionnelle et l'enseignement supérieur et le marché de l'emploi», a déclaré M. Sellal, soulignant que «l'Algérie doit acquérir la science la où elle se trouve». Au chapitre agricole, M. Sellal a insisté sur la nécessité d'achever l'opération d'octroi des titres de concession des terres agricoles, relevant du domaine privé de l'Etat, aux agriculteurs, avant le mois de

juillet prochain.

A l'occasion de deux exposés qui lui ont été présentés sur les secteurs de l'Agriculture et des Forêts à la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Djinet, M. Sellal a affirmé que la finalisation de cette opération d'octroi des titres de concession permettra aux exploitants agricoles de travailler dans de meilleures conditions.

Au plan sanitaire, le Premier ministre a procédé à l'inauguration officielle du nouvel hôpital de Thénia, mis en service durant l'année écoulée. Cet établissement public hospitalier (EPH), d'une capacité de 120 lits, doté de plusieurs spécialités médicales et chirurgicales et d'un plateau technique performant, dont des moyens d'imagerie médicale, a pour vocation de dispenser des soins de proximité et de contribuer à la décongestion des structures de santé de la wilaya, ainsi que d'épargner aux malades de fastidieux et onéreux déplacements vers les hôpitaux d'autres vilayats. M. Sellal, a procédé, par ailleurs, au lancement d'un chantier de réalisation d'une méga centrale électrique d'une capacité de 1.131 mégawatt (MGW) implantée sur le littoral de la commune de Cap Djinet.

A la mise en exploitation, cette méga centrale électrique alimentera en électricité les wilayas d'Alger, Boumerdès, Blida, Tizi-Ouzou, Bouira, Bordj Bou-Arréridj et Setif.

ALGÉRIE-VIETNAM

M. Ould Khelifa et le ministre vietnamien de la justice pour le développement des relations parlementaires bilatérales

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa et le ministre vietnamien de la Justice, Ha Hung Cuong ont appelé, hier, au développement des relations parlementaires entre l'Algérie et le Vietnam, précise un communiqué de l'assemblée.

M. Ould Khelifa qui recevait le ministre vietnamien de la Justice, a relevé l'importance du développement des relations parlementaires entre Alger et Hanoi, notamment à travers les deux groupes d'amitié appelant à l'échange des visites entre délégations parlementaires pour plus de rapprochement entre les deux pays", indique la même source.

Les deux parties ont évoqué "les moyens de renforcer la coopération dans divers domaines et d'exploiter tous les moyens

pour redynamiser les relations économiques et les hisser au niveau des meilleures relations". Cette rencontre a permis de "passer en revue les relations historiques entre l'Algérie et le Vietnam, liés par une lutte commune contre la colonisation", selon le communiqué. Pour sa part, le ministre vietnamien de la Justice a salué les réalisations socio-économiques et politiques accomplies par l'Algérie ces dernières années sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika ainsi que la politique intérieure et extérieure de l'Algérie.

M. Ha Hung Cuong a, dans ce sens, indiqué que son pays "compte tirer profit de l'expérience algérienne, notamment en ce qui concerne la réforme de la justice". Par ailleurs, les deux parties ont souligné la

convergence des vues des deux pays autour de plusieurs questions internationales d'actualité.

Elles ont, dans ce cadre, mis l'accent sur l'importance de la sécurité et de la stabilité dans la réalisation du développement et la nécessité d'adapter les relations bilatérales aux changements survenus dans le monde face aux défis qui se posent à l'instar du terrorisme international, de la criminalisation du versement de la rançon, du crime organisé et du trafic de drogue.

M. Ould Khelifa a rappelé que le Vietnam "était parmi les premiers pays" à avoir reconnu la République arabe sahraouie démocratique en 1979, une position qui "sert la lutte du peuple sahraoui pour arracher son droit à l'autodétermination".

CENTRE UNIVERSITAIRE DE TIPASA vers la signature d'une convention de formation avec l'université d'Evry

Le Centre universitaire de Tipasa s'apprête à signer une convention de formation avec l'université d'Evry Val d'Essonne (France), dans le cadre de la coopération algéro-française dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a-t-on appris hier auprès de cette institution.

La convention portera, selon la même source, sur

la formation et l'encadrement des mémoires de licence et des thèses du master et doctorat, ainsi que l'échange d'étudiants entre les deux universités.

Elle a été initiée en application d'une convention-cadre signée récemment entre le centre universitaire de Tipasa et l'université d'Evry portant sur des échanges de visites, la participation aux mani-

festations scientifiques et l'accompagnement du Centre universitaire dans l'élaboration des offres et programmes de formation, notamment dans le domaine de préparation de diplômes professionnels, a-t-on expliqué.

L'université d'Evry Val d'Essonne dispose de plusieurs offres de formation dans des spécialités dispensées actuellement par le centre universitaire de

CONFÉRENCE NATIONALE SUR LA «LA FEMME TRAVAILLEUSE ET LE DIALOGUE SOCIAL»

La participation de la femme travailleuse au développement économique, un «processus irréversible»

La participation de la femme travailleuse au développement économique est «un processus irréversible», a affirmé mercredi à Alger le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Benmeradi.

Intervenant à l'ouverture d'une conférence nationale sur «La femme travailleuse et le dialogue social», le ministre a indiqué que «le double rôle que joue la femme en tant que travailleuse et syndicaliste ou membre aux instances dirigeantes de certaines organisations syndicales prouve qu'elle a pris les choses en main et que ses capacités de gérer et de participer au développement économique relèvent d'un un processus irréversible».

Le ministre a rappelé le Code du travail algérien qui «s'inscrit en droite ligne» des conventions internationales que l'Algérie a adoptées ajoutant que les législations nationales «ne font pas de distinction entre la femme et l'homme».

Il a cité dans ce contexte, certaines procédures établissant «une discrimination positive en faveur de la femme» concernant la protection de ses droits en matière de travail de nuit, des congés de maternité, d'allaitement et autres.

Concernant les disparités qui caractérisent les salaires de l'homme et de la femme, une question qui fait l'objet de débats dans plusieurs pays même les plus développés, M. Benmeradi a indiqué que «cette question n'est pas du tout à l'ordre du jour en Algérie où les



salaires des travailleurs sont définis en fonction du régime des salaires et non du genre». Cette absence de disparité dans le monde du travail en Algérie se manifeste, dans le cadre du dialogue social, à travers le droit de la femme travailleuse d'être membre fondateur d'une organisation syndicale, «ce qui lui confère la possibilité de participer à la vie syndicale aux cotés de son collègue l'homme, la finalité étant de réaliser les objectifs inhérents à la promotion du travail», a-t-il dit.

Il a rappelé à cette occasion les différents rapports de l'Organisation des Nations unies sur les droits de l'homme qui soulignent que «la femme travaille pendant une durée équivalant aux 2/3 des horaires en vigueur dans le monde et produit la moitié de l'alimentation mondiale, mais que son salaire ne dépasse pas les 10% du revenu dans le monde». De son côté, le ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, M^e Souad Bendjaballah a souligné que cette rencontre «vient couronner une série de rencontres auxquelles ont participé

près de 140 femmes représentant différents secteurs d'activités, syndicats de travailleurs, patronat et associations actuant dans le domaine de la promotion de la femme».

Le Secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd a mis en avant l'avancée remarquable enregistrée par la femme travailleuse dans les secteurs d'activités économique, social et administratif soulignant toutefois qu'*«elle ne jouit pas pleinement de certains droits professionnels et syndicaux»*. Initiée par le ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, cette conférence est marquée par la participation de plus de 200 personnes représentant les départements ministériels concernés, les deux chambres du Parlement, des syndicats et des associations féminines.

Cette rencontre de deux jours a pour objectif de renforcer le rôle économique de la femme active et améliorer le taux de participation de la femme aux concertations et dialogues collectifs.

**LE SG DE L'UGTA
Seulement 2 parmi 450 conventions de branches abordent les droits de la femme travailleuse**



Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a relevé mercredi à Alger que sur les 450 conventions de branches réalisées au niveau de l'organisation, deux seulement font référence à la femme travailleuse et abordent ses droits.

«Sur les 450 conventions de branches réalisées au niveau de l'UGTA, deux seulement font référence à la femme travailleuse dans ses droits, notamment sur la protection sociale, la maternité, les congés, les conditions de travail et la santé», a précisé M. Sidi Saïd à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale sur la femme travailleuse et le dialogue social. M. Sidi Saïd a qualifié cet état de fait de «déficit criant et énorme» regrettant l'absence des femmes dans «toutes les commissions de négociations de conventions de branches ou d'accords salariaux» ce qui est, selon lui, «le véritable problème».

«Dans les négociations salariales, on oublie, et parfois de manière involontaire, d'introduire les spécificités de la femme dans certains postes», a-t-il dit, ajoutant que même si les inégalités salariales n'existent pas entre les hommes et les femmes, sur le plan de la compétence, l'égalité «reste théorique».

Le secrétaire général de l'UGTA a annoncé qu'un travail est en cours pour mettre sur pied la Fédération nationale de la femme travailleuse qui permettra à cette dernière de «s'affirmer réellement» et d'être partie prenante et l'égale de l'homme dans l'action syndicale. Par ailleurs, il a relevé une «ségrégation» commise par l'inspection du travail qui, selon lui, donne plus d'importance aux plaintes lorsqu'elles émanent d'un «homme travailleur» que lorsqu'elles proviennent d'une femme travailleuse».

«Lorsqu'elle n'est pas bien considérée et non écoutée, par la direction ou par les instances syndicales, la femme se renferme sur elle-même et prépare sans le vouloir la destruction de sa personnalité entant que travailleuse et cela se répercute sur la société et sur sa famille», a estimé le syndicaliste.

BENMERADI

Le nombre de femmes Chefs d'entreprise en deçà des attentes

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Benmeradi a estimé mercredi à Alger que le nombre de femmes Chefs d'entreprise «demeure en deçà des attentes».

Intervenant lors de la Conférence nationale sur «la femme travailleuse et le dialogue social», le ministre a indiqué que le nombre de femmes Chefs d'entreprise «dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi demeure en deçà des attentes bien que les lois et mesures y afférentes offrent des opportunités tant à l'homme qu'à la femme sans discrimination aucune».

Il a rappelé à cette occasion que «de bilan du dispositif de soutien à l'insertion professionnelle pour l'année 2013 fait état de placements de quelque 140.000 premiers demandeurs d'emploi dont 66.000 femmes, soit plus de 47%». M. Benmeradi a rappelé que le nombre de placements dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle pour l'année 2012 était de 242.000 demandeurs d'emploi dont 113.000 femmes (46%).

Concernant la Caisse nationale d'assurance chômage

(CNAC), le ministre a indiqué qu'environ 21.500 projets dont 2.202 projets de femmes ont été financés en 2013 contre 34.800 projets dont 2510 de femmes (7%) financés en 2012. Par ailleurs, plus de 43.200 projets dont 3530 projets au profit des femmes (8%) ont été financés en 2013 dans le cadre de l'agence nationale d'aide à l'emploi de jeunes (Ansej), selon le ministre.

M. Benmeradi s'est interrogé sur le taux relativement faible de l'emploi de la femme «bien que les portes restent ouvertes et les conditions de recrutement et de création de micro-entreprises favorables», a-t-il soutenu.

Il a souligné à cette occasion l'importance des études et recherches notamment en sociologie à même de «définir et analyser les facteurs à l'origine de cet état de fait», a-t-il estimé. Il a en outre souligné la nécessité d'introduire de nouveaux dispositifs en faveur de l'intégration de la femme dans le marché du travail en assurant notamment «la garde des enfants aux femmes durant les heures de travail et la formation au profit de la femme rurale tout en garantissant davantage de transparence au marché de l'emploi».

Le projet de doublement du tronçon de 20 km de la RN 88 entre les villes de Khenchela et de Kaïs, a été livré et cette voie est déjà empruntée quotidiennement par des centaines de véhicules, a-t-on constaté jeudi.

L'opération avait été retenue au titre de la tranche 2012 du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on précisé à la direction des travaux publics, soulignant qu'une opération similaire, à savoir de

doublement des 7 km de la RN 83 entre Khenchela et El Mahmel, est actuellement en chantier.

Les deux projets qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de modernisation du réseau routier national ont nécessité un investissement public de 850 millions de dinars, a indiqué la même source, faisant état d'une prochaine étude technique préalable au doublement de cinq autres tronçons dont celui reliant Kaïs et

la limite administrative de la wilaya de Batna, sur la RN 88.

Pas moins de 17 opérations représentant un investissement public de plus de 5 milliards de dinars sont prévues dans cette wilaya au bénéfice du secteur des travaux publics, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, dont des ouvrages d'art, des trémies urbaines et des voies de contournement.

APS

Livraison du projet de doublement de la route Khenchela-Kaïs

LE MINISTRE VIETNAMIEN DE LA JUSTICE

L'expérience algérienne en matière de réforme de la Justice, un «modèle à méditer» pour le Vietnam

Le ministre vietnamien de la Justice, Ha Hung Cuong a affirmé, mercredi à Alger, que l'expérience algérienne en matière de réforme de la Justice était «un modèle à méditer» pour la République du Vietnam.

«Nous prenons comme modèle à méditer l'expérience algérienne en matière de réforme de la Justice car il existe des similitudes entre les systèmes juridiques des deux pays», a indiqué M. Cuong lors d'une rencontre de travail avec le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, élargie aux délégations des deux pays.

Il a ajouté que «la réforme de la Justice a été consacrée en Algérie sous la direction éclairée du président de la République, Abdelaziz Bouteflika» soulignant que son pays avait entamé le processus de réforme de la justice en 2000, «mais il reste encore beaucoup à faire dans ce sens», a-t-il ajouté.

Concernant les deux conventions relatives à l'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition de criminels, signées mercredi, le ministre vietnamien a souhaité qu'elles contribuent à l'élargissement de la coopération à l'échange d'expériences et d'informations dans le domaine judiciaire et la promulgation de lois pénales et civiles.

Evocuant les relations algéro-vietnamiennes, M. Cuong a souligné qu'elles «sont séculaires et reposent sur des bases solides» ajoutant que «l'Algérie connaît très bien le Vietnam et les pages d'histoire que nous avons écrites ensemble témoignent du combat farouche mené par nos deux peuples et de la convergence de vues traditionnelle entre les dirigeants des deux pays». Estimant que les relations entre les deux pays se sont développées dans plusieurs domaines notamment le commerce et les télécommunications, le ministre vietnamien s'est félicité des résultats de la Grande commission mixte dont la 10^e session s'est tenue en janvier 2013 à Hanoï.

«En dépit de la détérioration des relations internationales, les liens entre l'Algérie et le Vietnam sont restés solides», a-t-il soutenu ajoutant que «l'Algérie a franchi de grands pas dans les réalisations économiques, politiques et sociales». Le ministre vietnamien a enfin salué «la sagesse et la clairvoyance du président Bouteflika» lui souhaitant «un prompt rétablissement et bien d'autres succès à l'avenir».

ALGÉRIE - VIETNAM

Entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition

Signature de deux conventions

Deux conventions relatives à l'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition de criminels ont été signées, mercredi à Alger, sous la supervision du ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh et de son homologue vietnamien Ha Hung Cuong.

La convention relative à l'entraide judiciaire en matière pénale, constitue «une véritable passerelle juridique et judiciaire reliant les deux pays notamment dans la lutte contre la criminalité transfrontalière et vise l'élargissement de l'entraide pénale



par la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes», indique un communiqué de presse.

Concernant la convention judiciaire relative à l'extradition, «elle dénote de l'importance accordée par les deux pays à la consolidation de

l'entraide pénale notamment dans le domaine de l'extradition afin de renforcer la lutte contre la criminalité. Elle vise également à assurer une protection juridique efficace à leurs ressortissants respectifs», ajoute la même source.

La réforme de la Justice, un processus inscrit dans la durée souligne Louh

La réforme de la Justice «est un processus qui s'inscrit dans la durée et qu'il convient de consolider de manière pérenne», a affirmé mercredi à Alger le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

«L'Algérie, qui a accompli d'importantes réalisations et qui a pu atteindre de nombreux objectifs, demeure consciente que le processus de réforme de la Justice s'inscrit dans la durée et qu'il convient de le consolider de manière pérenne», a indiqué M. Louh lors d'une rencontre de travail avec le ministre vietnamien de la Justice, Ha Hung Cuong, élargie aux délégations des deux pays.

Le ministre a cité à titre d'exemple la poursuite du processus de réforme de l'Ecole supérieure de magistrature et du pouvoir législatif précisant qu'un «projet de loi portant modernisation de la Justice sera bientôt soumis au Gouvernement».

La réforme de la Justice «fut le premier chantier lancé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui avait installé le 20 octobre 2000 une commission nationale composée d'experts de renom et de personnalités nationales chargés d'accomplir un travail profond et pointilleux sur le système judiciaire national», a rappelé le ministre.

«La commission avait, alors, élaboré un rapport exhaustif établi de recommandations, lequel prévoyait plusieurs objectifs à atteindre notamment en ce qui a trait aux fondements de l'Etat de droit, à la protection des libertés individuelles et collectives, à la garantie de procès équitables pour tous, à la réforme du Conseil supérieur de magistrature et à la mise en place d'une

nouvelle politique de formation de magistrats, d'huissiers de justice et de notaires», a-t-il ajouté.

«Elle avait également procédé à une révision du système législatif national en vue de son adaptation aux derniers développements socioéconomiques dans le cadre de la modernisation du secteur de la Justice», a poursuivi M. Louh.

Par ailleurs, le ministre a affirmé que le président de la République «a accordé la priorité à la réforme de la Justice et à la Réconciliation nationale, une décision qui a porté ses fruits en ce sens que le pays jouit aujourd'hui de la paix et de la stabilité».

Concernant les relations algéro-vietnamiennes, le ministre a indiqué que «les deux pays sont parvenus à établir des relations solides et renforcées basées sur la communauté de l'histoire» estimant qu'ils «sont conscients aujourd'hui de la nécessité de développer et de consolider ces relations dans tous les domaines (économique, commercial, social et culturel)».

«L'Algérie et le Vietnam sont conscients de la nécessité d'adapter leurs relations aux changements survenus sur la scène internationale à la lumière des défis qui se posent à tous dont le terrorisme, la crise économique mondiale, l'énergie, l'environnement et autres questions internationales» a-t-il soutenu.

Sur le plan judiciaire, M. Louh a fait savoir que «les deux pays sont disponibles à entreprendre des actions à même de réunir les conditions nécessaires à une coopération fructueuse entre les professionnels de la Justice».

ALGÉRIE - PORTUGAL

Une mission portugaise en Algérie en mars pour examiner les moyens de renforcer la coopération

Une mission portugaise composée d'hommes d'affaires et d'investisseurs dans les domaines économique et commercial se rendra en Algérie à compter du 8 mars pour examiner les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux pays, indique un communiqué de la Chambre de commerce et d'industrie arabo-portugaise.

Lors de son séjour en Algérie qui s'étendra jusqu'au 13 mars, la mission entamera ses travaux par une réunion le 9 mars à l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) qui sera suivie de rencontres bilatérales entre organismes et sociétés algériennes et leurs homologues portugaises.

Une rencontre entre les présidents de la Chambre



algérienne de commerce et d'industrie et la Chambre de commerce et d'industrie arabo-portugaise se tiendra le 10 mars et sera consacrée aux offres, aux opportunités et aux fondements du marché algérien.

Des rencontres bilatérales entre les sociétés, les hommes d'affaires et les investisseurs algériens et leurs homologues portugais sont également prévues lors de cette visite.

Le communiqué de la Chambre de commerce et d'industrie arabo-portugaise précise que cette mission est organisée en collaboration avec l'ambassade d'Algérie au Portugal, l'ambassade du Portugal en Algérie, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie et l'Andi.

APS

AGRICULTURE

Les politiques commerciales favorisent une dépendance des pays les moins nantis

Les politiques commerciales de par le monde ont favorisé surtout depuis les années 1980 l'agriculture d'exportation et générée paradoxalement une dépendance de beaucoup de pays parmi les moins avancés, a affirmé mercredi à Paris le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter.



« On a investi dans l'agro-export, on a sous-investi dans les productions vivrières et dans la capacité des systèmes agroalimentaires locaux à satisfaire les besoins des communautés locales », a-t-il affirmé lors d'un séminaire international sur l'agriculture familiale, organisé en marge du Salon international de l'Agriculture qui se tient depuis dimanche dans la capitale française.

Selon le responsable onusien, cette tendance a été favorisée depuis une trentaine d'années par des plans d'ajustement structurel, par des politiques commerciales qui ont conduit à réduire les tarifs à l'importation exposant les producteurs locaux à la « concurrence déloyale » par des producteurs de pays de l'OCDE.

Malheureusement, les victimes de ce processus sont les petits producteurs dans les pays en développement à deux titres : ils sont moins bien outillés pour bénéficier des opportunités de l'agro-export, ils ne peuvent pas facilement respecter des exigences en matière de standards de production, de volumes de production pour les acheteurs, et ont du mal à être attrayants pour les acheteurs qui les reliaient aux marchés internationaux », a-

t-il précisé. Ces pays moins nantis, a ajouté le rapporteur de l'Onu pour l'alimentation, « n'ont pas gagné à l'agro-export, mais ont, au contraire, perdu puisqu'ils ont vu arriver sur leurs propres marchés locaux des produits largement subsidiés leur faisant une concurrence déloyale sur des marchés les plus proches, ceux auxquels ils auraient normalement eu le meilleur accès ».

Evoquant les autres obstacles ayant entravé certains pays en développement dans leurs politiques respectives de promotion de l'agriculture familiale, M. De Schutter a cité la dette extérieure des pays pauvres.

« Cette dette extérieure qui continue de définir, telle l'épée de Damoclès, les politiques publiques agricoles comprises, des pays pauvres, est un obstacle majeur à une transition vers un investissement réel dans l'agriculture familiale et dans les cultures vivrières », a-t-il opiné, affirmant qu'il y a une responsabilité de la communauté internationale à « favoriser l'effacement de la dette extérieure, moyennant un engagement à investir davantage dans la réduction de la pauvreté rurale ». Toute en insistant sur la nécessi-

sité d'impliquer la paysannerie dans la formulation des politiques publiques, M. De Schutter a affirmé avoir constaté, dans bon nombre de ses missions, des « abus caractérisés » dans des positions de certains acheteurs qui, en position de force, exercent leur « diktat » sur la masse des petits producteurs qui voulaient à travers eux écouler leurs marchandises. « Depuis 2007-2008, on voit une tendance du secteur privé à une intégration verticale plus poussée, jusqu'à contribuer, parfois, à l'accaparement de terres et au contrôle de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, au détriment de la possibilité, pour les petits producteurs, de préserver un accès aux ressources dont ils dépendent et au détriment parfois des droits fonciers pour les populations locales », a-t-il relevé.

Ce séminaire se place dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale, proclamée pour 2014 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Selon des données rendues publiques, l'agriculture familiale produit plus de 70 % de la production alimentaire mondiale et gère une proportion jugée considérable des ressources naturelles.

SELON L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE La reprise de l'économie espagnole confirmée mais reste timide

Le Produit intérieur brut de l'Espagne a progressé de 0,2 % au dernier trimestre de 2013, confirmant une sortie de récession du pays qui reste miné par un chômage record de 26 %, indiquait jeudi l'Institut national de la statistique (Ine).

Avec une croissance de 0,2 % au dernier trimestre (l'Ine prévoyait 0,3 %), le PIB reste en recul de 1,2 % sur l'ensemble de l'année mais

confirme la sortie du pays de sa deuxième récession en cinq ans, timidement amorcée au troisième trimestre avec une croissance de 0,1 %.

Le gouvernement espagnol, qui depuis deux ans a soumis le pays à une cure de rigueur sans précédent pour redresser ses comptes publics, espère poursuivre sur cette lancée et prévoit désormais une croissance de 1 % sur l'ensemble de 2014, alors

qu'il situait jusqu'à présent ses prévisions à 0,7 %.

« Je peux dire par avance que la croissance réelle prévue sera revue à la hausse, à 1 % pour 2014 et à 1,5 % pour 2015 », avait déclaré mardi le chef du gouvernement, Mariano Rajoy.

Cette amélioration, suivrait-il, devrait se traduire en 2014 par une création nette d'emplois qui s'accentuera de manière plus intense en

2015 ». Il avait mis en garde cependant contre tout « triomphalisme », alors que le chômage dans la quatrième économie de la zone euro reste au niveau record de 26,03 % des actifs.

La faible demande intérieure reste le principal frein à une reprise plus franche, même si celle-ci a amorcé une tendance « moins négative au quatrième trimestre de 2013 », souligne l'Ine.

**SELON
UNE ÉTUDE
Des experts
du FMI
plaident
pour la
redistribution
des richesses**

Des experts du FMI ont plaidé, mercredi dans une étude, en faveur de la redistribution des richesses et la lutte contre les inégalités, tranchant avec les positions traditionnelles d'une institution focalisée sur l'austérité économique et un manque d'intérêt pour le facteur humain.

Selon eux, les inégalités sociales ne sauraient être négligées par les gouvernements notamment parce qu'elles « amputent la croissance » en réduisant l'accès à l'éducation et en alimentant l'instabilité politique et économique.

« Ce serait une erreur de se focaliser sur la croissance et de penser que les inégalités se régiennent d'elles-mêmes, au moins pour la seule raison que cela pourrait déboucher sur une croissance faible et non viable », écrivent les auteurs de cette étude qui a reçu l'approbation du chef économiste du Fonds monétaire international, Olivier Blanchard.

Ces experts n'hésitent pas, dès lors, à prendre le contre-pied de certains économistes libéraux, selon qui la redistribution des ri-

chesSES par l'impôt et les transferts sociaux (allocations, aides...) décourageraient l'initiative privée et seraient, en définitive, nuisible à l'activité économique.

Cette étude se démarque ainsi nettement des recommandations du FMI aux pays en crise qui sont d'ordinaire centrées sur la baisse de la fiscalité et de la dépense publique et peu sur les inégalités sociales, à travers des plans de réajustement structurels très sévères et non adaptés aux spécificités des pays visés.

L'étude ne reflète toutefois pas la position officielle du Fonds. Un de ses auteurs a concedé d'ailleurs qu'elle n'avait pas d'« implications directes » sur la conception des programmes d'aide de l'institution et sur ses recommandations.

En dépit de ces réserves, l'ONG Oxfam a aussitôt salué cette étude, espérant qu'elle pourrait marquer un « changement de ton » du FMI à l'heure où sa directrice générale, la Française Christine Lagarde, vient elle aussi de s'inquiéter de l'impact des inégalités.

USA

Obama propose d'investir 300 millions de dollars dans les infrastructures publiques

Le président Barack Obama a proposé mercredi d'investir 300 millions de dollars dans les infrastructures publiques des Etats-Unis, rapporte la presse locale.

« L'une des meilleures façons et l'une des plus rapides pour créer de bons emplois est de rebâtir les infrastructures des Etats-Unis », a affirmé le président lors d'un déplacement dans un dépôt de trains rénové à Saint Paul (Minnesota, Nord).

Il a en particulier appelé le Congrès à approuver un budget qui financerait de tels travaux et « soutiendrait des millions d'emplois ». La loi actuelle de financement des transports expire en septembre et le secrétaire aux Transports, Anthony Foxx, a mis en garde mercredi contre les effets d'un assèchement des crédits.

Le Pentagone commande à Boeing 16 avions espions pour 2 milliards de dollars

Le Pentagone a passé un contrat avec Boeing de 2,1 milliards de dollars pour la construction de seize avions de surveillance maritime P-8A supplémentaires, pour le compte de la Marine, ont indiqué mercredi des responsables américains.

L'avion espion de longue portée Poseidon se fonde sur le modèle du Boeing 737 du constructeur aéronautique américain, mais la Navy hésitait jusqu'à présent à renouveler la flotte vieillissante de ses P-3 Orion, dont certains éléments avaient été récemment remis en cause.

Les capacités des radars du P-8A et ses armes anti-sous-marines ont en effet été mises en question lors de tests effectués par le Pentagone. Boeing a déjà un contrat très important avec le Pentagone, visant à modifier ses avions de ligne 767 pour la nouvelle génération d'avions ravitailleurs de l'armée de l'Air américaine.

Certains experts estiment que le constructeur aéronautique pourrait utiliser la même approche dans ses futurs contrats militaires.

« Transformer des avions de ligne commerciaux en appareils militaires pourrait bien devenir la meilleure ligne de défense de Boeing, alors que le Pentagone essaie de trouver des moyens efficaces de remplacer ses avions de surveillance, de transport et de commandement vieillissants », explique Loren Thompson du Lexington Institute.

APS

PÉTROLE

Cours en hausse à New York, dopés par le recul des stocks de brut de Cushing

Les cours du pétrole repartaient à la hausse mercredi à New York, soutenu par une progression moins importante que prévu des stocks de brut aux Etats-Unis et le recul des réserves du terminal pétrolier américain de Cushing, des signes jugés encourageants pour la demande. Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en avril a gagné 76 cents, à 102,59 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

La parution du rapport hebdomadaire du département américain de l'Energie (DoE) a redonné de la vigueur aux prix du brut coté à New York dans la matinée, en faisant état de chiffres de bon augure pour la demande du premier consommateur d'or noir de la planète.

Les réserves de brut du pays ont enregistré une hausse largement moins importante qu'attendu, progressant de 100.000 barils, soit huit fois moins que prévu en moyenne par les analystes.

Plus fondamentalement, «le DoE a montré que les stocks continuaient à décroître au terminal pétrolier de Cushing», dans l'Oklahoma (centre-sud des Etats-Unis), «ce qui a soutenu les cours», a relevé Andy Lipow de Lipow Oil Associates.

Les réserves du terminal pétrolier de Cushing, qui servent en effet de référence au WTI, ont à nouveau reculé la semaine dernière, diminuant de 1,1 million de barils par rapport à la semaine précédente, à 34,8 millions de barils.

Le pétrole en légère baisse en Asie (102,36 USD)

Les cours du pétrole se repliaient légèrement jeudi matin en Asie, dans un marché attendu avant un discours de la présidente de la Fed qui pourrait donner des indications sur l'état de l'économie américaine.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en avril cédait 23 cents, à 102,36 dollars, en fin de matinée, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord à même échéance reculait de 15 cents à 109,37 USD.

La chef de la Réserve fédérale américaine (FED), Janet Yellen, devait s'exprimer jeudi devant le comité bancaire du Sénat. Lors de son premier discours, le 11 février, depuis sa prise de fonction, les marchés avaient été rassurés par ses propos sur la poursuite de la politique de taux bas par la FED.

APS

BRÉSIL: Housse de 0,25% du taux d'intérêt directeur, à 10,75%

La Banque centrale du Brésil a relevé mercredi son taux d'intérêt directeur de 0,25 point, à 10,75% l'an, une décision attendue par les marchés et qui fait partie de sa stratégie pour juguler l'inflation. Le Comité de politique

monétaire (Copom) de la Banque centrale (BC), réuni mardi, a indiqué dans un communiqué que sa décision, unanime, donne de la continuité au processus d'ajustement du taux directeur, commencé en avril 2013, quand le



taux approchait les 7,25%.

«Une hausse de 0,25 point n'est pas suffisante pour contenir les pressions inflationnistes. Avec cette mesure, la Banque attend une réaction des marchés», a expliqué Marcelo Pereira, analyste de TAG

Investimentos. Il s'agit de la huitième hausse consécutive des taux destinée à contrôler la hausse des prix, sur fonds d'inquiétudes sur la perspective d'une croissance économique moindre que celle anticipée pour cette année.

L'euro en légère hausse face au dollar sur les marchés asiatiques

L'euro s'échangeait en légère hausse jeudi face au dollar dans l'attente des déclarations de la présidente de la Réserve fédérale américaine (FED) Janet Yellen, qui doit être auditionnée jeudi par la commission bancaire du Sénat américain.

La monnaie européenne valait 1,3688 dollar jeudi matin, contre 1,3683 dollar mercredi soir. Elle baissait très légèrement face à la devise nipponne, à 140,08 yens contre 140,11 yens mercredi soir, ainsi que le dollar qui s'échangeait à 102,34 yens contre 102,38 yens.

L'audition de Janet Yellen par la commission bancaire du Sénat américain sur l'état de l'économie et la politique de la FED devrait donner une vision plus claire aux investisseurs sur les intentions de l'institution pour l'avenir de son programme de

soutien à l'économie, expliquaient les analystes. Même si elle ne devrait pas dévier de ses déclarations effectuées devant la commission de la Chambre des représentants il y a deux semaines, les analystes seraient attentifs à son opinion quant aux prévisions de croissance alors que le mauvais temps pesait sur l'économie du pays.

Les analystes s'attendent à ce que la FED réaffirme le maintien de son action de réduction progressive de ses rachats de liquidités, portés désormais à 65 milliards de dollars mensuels, malgré plusieurs indicateurs clés décevants publiés cette semaine.

Le dollar était également porté par une bonne surprise dans l'immobilier aux Etats-Unis, les ventes de maisons neuves ayant progressé de 9,6% par rapport à décembre alors même que les analystes s'attendaient à un recul du nombre de transactions.

Les minutes de la dernière réunion du Comité de politique monétaire de la FED (FOMC) en janvier ont montré que l'institution restait globalement optimiste pour l'économie américaine, en dépit des difficultés que connaissent les marchés émergents, et estimait que les faibles chiffres de l'emploi en décembre étaient principalement liés au mauvais temps.

De son côté, le livre britannique était quasi stable face à l'euro, à 82,12 pence pour un euro et inchangé face au dollar, à 1,6667 dollar pour une livre. La devise helvétique était en baisse face à l'euro, à 1,2182 franc suisse pour un euro, mais progressait face au dollar, à 0,8899 franc suisse pour un dollar.

CHINE

Les autorités chinoises jugent «normale» la dépréciation brutale du yuan

Les autorités chinoises ont jugé «normale» la brutale dépréciation du yuan intervenue ces dix derniers jours, en vue d'apaiser les inquiétudes des marchés d'autant que le contrôle des mouvements de la devise reste étroit. Le yuan s'était fortement apprécié tout au long de l'année 2013 face au dollar, se renchérisant de plus de 3%. Mais la tendance s'est brutalement inversée à la mi-février: depuis, la monnaie chinoise a reculé d'environ 1% face au billet vert, selon une estimation de la banque ANZ.

«Les fluctuations actuelles sur le taux de change du yuan sont normales en comparaison aux mouvements que connaissent les marchés développés et émergents. Il n'y a nul besoin de surinter-

préter la situation», a indiqué l'Administration d'Etat supervisant le marché des changes. Soucieuse de prévenir des flux de liquidités incontrôlés en-dehors du pays, les autorités chinoises encadrent étroitement les fluctuations de la monnaie chinoise, aussi appelée renminbi, condamnée à évoluer au sein d'une fourchette déterminée par la banque centrale (PBOC). Celle-ci autorise une évolution de seulement 1% de part et d'autre d'un niveau médian ajusté chaque jour. Mais la PBOC avait indiqué courant février qu'elle

avait pour objectif d'«élargir de façon ordonnée» cette fourchette. L'institution n'avait fourni ni détails, ni calendrier, mais sa déclaration avait nourri les spéculations sur un possible

changement des règles qui conduirait prochainement à une flexibilité accrue.

Pour les analystes, la récente dépréciation du yuan pourrait également avoir été orchestrée par la banque centrale elle-même afin de contrer l'essor des fonds spéculatifs tablant précisément sur le renchérissement continu du yuan. «Avec ce mouvement de dépréciation, la PBOC a voulu restreindre certains des fonds d'investissement» qui prennent des paris sur le marché des changes, a indiqué Liu Dongliang, analyste de China Merchants Bank.

Mercredi, la monnaie chinoise a d'ailleurs terminé à 6,1248 yuans pour un dollar, contre 6,1266 yuans la veille, ayant enregistré un léger rebond après les déclarations des autorités.

JAPON

La Bourse de Tokyo ouvre en baisse de 0,21%, léger rebond du yen

La Bourse de Tokyo a entamé la séance de jeudi en légère baisse de 0,21%, affectée par un léger rebond du yen nuisible aux groupes exportateurs japonais. A l'ouverture, l'indice Nikkei 225 des valeurs vedettes perdait 31,10 points à 14.939,87 points.

La Banque d'Albanie baisse son taux d'intérêt

La Banque d'Albanie (BA) a décidé mercredi de baisser son principal taux d'intérêt à 2,75% pour encourager l'activité économique dans le pays, rapporte la presse locale citant un communiqué du gouverneur de la Banque.

La Banque d'Albanie a annoncé avoir abaissé son taux directeur de 0,5 point, à 2,75%.

C'est la deuxième fois que la Banque d'Albanie baisse son taux directeur en trois mois. En décembre dernier, la Banque d'Albanie a baissé son taux directeur à 3%.

L'inflation s'est ralentie et s'est établie à 1,7% en janvier 2014 sous l'effet de la baisse des prix des produits alimentaires, a indiqué le gouverneur de la BA, Ardian Fullani.

GUÉ DE CONSTANTINE

Il tue sa femme

Mourad âgé de 33 ans, a grandi et a toujours fait la fierté de ses parents et de ses frères ainés.

**A.Ferrag**

Il réussit, il vient d'entrer à l'université de Ben Aknoun où il suit des études de droit pour sortir avec un diplôme.

Il fait la connaissance de Samira âgée 32 ans. Épris l'un de l'autre, ils ont couronné cette relation par le mariage. Après deux ans de jours heureux, Mourad rentre chez lui et une dispute violente éclate entre eux.

Mourad aveuglé par la colère, poignarde à mort sa femme, la laissant dans une mare de sang. Le corps sans vie de Samira est étendu sur le tapis.

Quelques heures plus tard, Mourad est arrêté.

Présenté devant le tribunal, en ce mois de février 2014, Mourad reconnaît avoir tué sa femme. Le juge rappelle au prévenu la gravité de son acte.

Le représentant du ministère public relate les faits contenus dans le dossier et met l'accent sur la gravité des

faits. Il requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre du coupable.

L'avocat de la défense essaye tant bien que mal de requalifier l'accusation d'homicide volontaire avec prémeditation, avec coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner et demande d'accorder les circonstances atténuantes à son client.

Après délibérations, Mourad est condamné à 16 ans de réclusion criminelle.

TISSEMSILT

Un mort et deux blessés au centre ville de Lazharia

ABED MEGHIT

Un accident mortel a eu lieu ce mercredi dernier au centre ville de Lazharia, lors du passage du cortège officiel du wali de la wilaya de Tissemsilt, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la daïra de Lazharia. Le chauffeur du véhicule appartenant à la DLEP de Tissemsilt, voulut éviter un enfant traversant la route, il s'est répercuté sur trois personnes

qui étaient sur le bas-côté de la route, faisant malheureusement un mort et deux blessés. Le défunt portait les initiales Ch.M., âgé de 74 ans et les deux blessés portant les initiales Dj.Dj. âgé de 84 ans, souffre d'une fracture au pied gauche et D.H., âgé de 54 ans, souffre d'une fracture au pied droit. Une source précise que le wali s'est rendu personnellement à l'EPSP de Lazharia pour s'enquérir de près sur l'état de santé des victimes. Une enquête a été diligentée pour déterminer les causes exactes de ce deuxième drame routier.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

La modernisation des moyens d'investigation a permis de développer «la gestion de la scène de crime»

Des experts participant au colloque régional sur «La gestion de la scène de crime» organisé, mercredi à Oran, par le deuxième commandement régional de la Gendarmerie nationale, ont été unanimes à affirmer que cette mission s'est développée en Algérie à la faveur de la modernisation des moyens et des techniques d'investigation.

Le procureur de la République près le tribunal d'Arzew, M. Mimoun Kadri a indiqué que les enquêteurs en Algérie disposent aujourd'hui de moyens très sophistiqués dont des appareils d'observation et de relevement des empreintes et de vidéos, contrairement au passé où des moyens traditionnels étaient utilisés comme la des-

cription écrite. Le modernisation des moyens a contribué à surmonter des entraves rencontrées lors de l'enquête comme la destruction des traces des crimes, et à permettre aux enquêteurs de la police judiciaire d'accéder aux compétences, a-t-il souligné dans une communication sur «l'importance de la scène du crime dans l'enquête criminelle».

Il a ajouté, dans ce cadre, que la justice algérienne a parcouru de grandes étapes en matière d'enquête préliminaire sur les crimes et les grandes affaires compliquées, soulignant que ceci est étroitement lié avec la performance des enquêtes préliminaires réalisées par les services de la PJ des différents corps de sécurité.

Pour sa part, le capitaine Nasreddine Belaggoune, cadre à l'Institut national des preuves et de lutte contre la criminalité a estimé que le développement des moyens d'enquête a conduit à des résultats tangibles, nonobstant le gain du temps et la fourniture de preuves précises.

Le lieutenant Laariche Hadj Omar du laboratoire régional de la police scientifique et technique de la Sûreté de wilaya d'Oran a traité des entraves et des difficultés rencontrées par les enquêteurs dans la gestion de la scène du crime, notamment pour relever les empreintes, ce qui nécessite un développement permanent des moyens technologiques et des compétences et une intelligence en adéquation avec

les mutations que connaît la criminalité d'une époque à l'autre.

Les participants à cette rencontre dont des représentants de la justice, des instances de sécurité et autres intervenants sur la scène du crime dont la Protection civile, les douanes, la police, la gendarmerie, ont débattu d'une somme de questions relatives notamment au quadrillage de la scène du crime pour empêcher des curieux pouvant affecter les indices et les traces, à la gestion des opérations d'enquête sur les lieux.

Des communications abordent, entre autres, la gestion de la scène du crime compliquée et les modalités de secours sans affecter les preuves et les indices.

Un terroriste abattu par les forces de l'Armée nationale populaire à Sidi-Ali Bouneb

Un terroriste a été abattu mardi par un détachement de l'Armée nationale populaire dans le massif forestier de Sidi-Ali Bouneb (entre Tizi Ouzou et Boumerdès), a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Lors d'une opération menée par un détachement de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel de Boumerdès (I^e Région militaire), un terroriste a été mis hors d'état de nuire, mardi aux envi-

rons de 4h00, suite à un accrochage dans la région de Oued Aguerour, dans le massif forestier de Sidi Ali Bouneb, entre Tizi-Ouzou et Boumerdès», a précisé la même source.

Au cours de cette opération, trois fusils de chasse, quatre bombes artisanales, un PC-portable, un groupe électrogène, des denrées alimentaires, des médicaments et d'autres objets ont été récupérés, a-t-on ajouté.

APS

SÛRETÉ

Aïn Defla accueille des journées d'information sur la Sûreté nationale

La 53^e édition des journées d'information de la Sûreté nationale a débuté mercredi à Aïn Defla, avec au programme plusieurs activités.

Cette manifestation, dont le coup d'envoi a été donné par le directeur de la police judiciaire au sein de la Direction générale de la sûreté nationale, M. Kara Bouhadra en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya ainsi que de nombreux invités, est organisée durant trois jours au complexe omnisports «Hamouda-Abdelkader» de Aïn Defla.

Diverses activités sont au programme de ces journées d'information, dont des exhibitions d'arts martiaux données par les Unités républicaines de la sûreté, des explications sur l'éducation routière au profit des enfants, ainsi qu'une exposition mettant en évidence les missions de la police.

Des conférences portant notamment sur «La police de proximité», «Le crime informatique» et «La drogue et les moyens de s'en pré-munir» figurent également au programme de ces journées.

En marge du coup d'envoi de ces journées, un siège de la sûreté urbaine de Bourached (11 km à l'ouest de AïnDefla) et un autre relatif à la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de Djendjal (65 km au sud-est du chef-lieu de wilaya) ont été inaugurés par M.Bouhedra.

Au cours de son intervention, le DG de la police judiciaire a mis l'accent sur le rôle de la police de proximité dans l'instauration de la sécurité, qualifiant le citoyen de partenaire des services de sécurité.

FACE À LA LENTEUR DE RÉALISATION DES MARCHÉS DE PROXIMITÉ L'informel gagne du terrain

R.Rachedi

En 2012, le nombre de marchés informels recensé à l'échelle nationale était de 2000. Deux ans après le lancement de l'opération d'éradication initiée par le ministère du Commerce en coordination avec les services de sécurité, ce nombre a baissé pour atteindre aujourd'hui les 1500 points environ. «Cette opération d'éradication devait en principe être accompagnée d'un programme de réalisation de 1000 marchés de proximité, 800 marchés de détail et 30 marchés de gros, afin de replacer les jeunes qui travaillaient jusqu'à là dans l'informel. Toutefois, la lenteur de réalisation par les APC de ce programme dont le taux d'avancement des travaux de réalisation n'a pas dépassé les 30%, a fait re-surgir de nouveau un nombre important de marchés parallèles, qui ne l'oublierons pas, représentent un véritable danger pour le secteur formel et l'économie nationale» a déclaré hier à Alger, le porte-parole de l'Ugcaa, M. Hadj Tahar Boulenouar. A El Harrach, Gué-de-Constantine, Alger, les marchés informels refont surface dans la capitale et il ne faudra pas longtemps si rien n'est fait, pour que ce phénomène re-surgisse dans les plus grandes villes du pays. «L'éradication des marchés informels n'est pas du ressort des services de sécurité mais relève de la fonction des pouvoirs publics. Les P/APC freinent de gré ou sans faire exprès, la réalisation des marchés de proximité, conséquence, il y a aujourd'hui autant d'APC que de points de ventes informelles dans le pays. Dans ce cadre, nous appelons, une fois encore, les pouvoirs publics à coordonner leur action avec les représentants des commerçants afin de consolider le travail accompli jusqu'à présent, et accélérer la réalisation de ce qui reste du projet des marchés de proximité» a ajouté l'intervenant. De son côté, le vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie de la wilaya d'Alger, Melzi Saidi, a indiqué que les P/APC devraient jouer un rôle supplémentaire dans l'accompagnement des jeunes promoteurs notamment ceux ayant bénéficié de crédits à la faveur des dispositifs Ansej ou Cnac, afin de générer une dynamique économique et contribuer au développement local au sein de leurs communes.

SELON LA NASA Découverte de 715 nouvelles exoplanètes

La Nasa a découvert 715 nouvelles exoplanètes, qui sont des planètes situées hors du système solaire, grâce au télescope spatial Kepler, a annoncé mercredi l'agence spatiale américaine.

Ces dernières découvertes portent le nombre d'exoplanètes confirmées à près de 1.700, sur plus de 3.600 planètes potentielles, a précisé l'agence spatiale américaine lors d'une conférence de presse. Près de 95% de ces planètes sont plus petites que Neptune, qui est près de quatre fois plus grande que la Terre.

Quatre d'entre elles ne font que 2,5 fois la taille de la Terre et se situent à une distance habitable de leur étoile, avec une température qui permet à l'eau --et potentiellement à la vie-- d'exister.

Une de ces nouvelles planètes potentiellement habitables, appelée Kepler-296f, est en orbite autour d'une étoile dont la taille mesure la moitié de celle du Soleil et est seulement 5% aussi brillante.

Kepler-296f n'est que deux fois plus grande que notre planète, mais les scientifiques ignorent si elle est gazeuse, avec une enveloppe épaisse d'hydrogène et d'hélium, ou si elle est entourée d'océans.

Ces 715 exoplanètes sont en orbite autour de 305 étoiles au total. «Cette recherche nous a permis d'apprendre que ces planètes dans ces systèmes stellaires étaient de petite taille et que leurs orbites étaient plates et circulaires», a souligné Jason Rowe, un astronome du Seti (Search for extraterrestrial intelligence) et co-auteur de ces travaux.

FUITE D'EAU DANS UN SCAPHANDRE SPATIAL La Nasa admet des erreurs

La Nasa a admis mercredi qu'un problème de fuite d'eau dans un scaphandre spatial qui a mis en danger la vie d'un astronaute italien de l'ISS en juillet dernier avait été détecté une semaine auparavant mais n'avait pas été réglé correctement.

L'astronaute italien Luca Parmitano avait dû interrompre en urgence une sortie à l'extérieur de la Station spatiale internationale (ISS) le 16 juillet 2013 en raison d'une importante fuite d'eau dans son scaphandre.

«Le scaphandre spatial avait en fait subi la même défaillance à la fin d'une sortie dans l'espace une semaine auparavant. Cet incident n'avait pas donné lieu à une enquête complète, qui aurait pu éviter de mettre un membre d'équipage de la Station spatiale internationale en danger», a avoué la Nasa dans un rapport posté sur son site internet mercredi.

Cette erreur a été attribuée à «un mauvais diagnostic de la première défaillance technique». Au moment de la première fuite, les ingénieurs de la Nasa avaient pensé que le liquide provenait du récipient contenant l'eau buée par l'astronaute pendant sa sortie dans l'espace.

APS

JAPON Lancement d'un satellite d'observation des précipitations sur la Terre



Un satellite américano-japonais d'observation des précipitations sur l'ensemble de la Terre devait être lancé depuis le Japon dans la nuit d'hier par une fusée nippone H2A, a annoncé l'Agence d'exploration spatiale japonaise (Jaxa) jugeant les conditions favorables.

Le lanceur doit décoller ce matin à 03h37 locales (jeudi 18h37 GMT) de la base de Tanegashima dans le sud de l'archipel, pour placer dans l'espace le satellite qui doit évoluer ensuite sur une orbite terrestre située à 407 km d'altitude.

Le surnommé Global Precipitation Measurement Core Observatory (ou GPM) est un projet qui associe

l'agence spatiale américaine (Nasa) et son homologue japonaise (Jaxa), ainsi que des centres de recherche européens et indiens. Le lancement sera effectué par le 23e exemplaire de la fusée H2A sous le contrôle du groupe nippon Mitsubishi Heavy Industries (MHI). «L'eau dont l'humanité a besoin vient en grande partie des précipitations. Mais ces der-

nières sont à l'origine de nombreux désastres naturels», rappelle la Jaxa dans un document de présentation de la mission.

Les instruments japonais et américains embarqués dans le GPM fourniront des données jugées essentielles pour aider à comprendre et prévenir ces phénomènes météorologiques extrêmes.

FRANCE

plus de 21.000 oiseaux morts dans des tempêtes depuis fin janvier

Epuisés par plusieurs tempêtes depuis fin janvier sur l'océan Atlantique, plus de 21.000 oiseaux marins ont été trouvés morts sur le littoral français, une «hécatombe» sans précédent depuis un siècle, a annoncé mercredi la Ligue de protection des oiseaux (LPO).

Au 24 février, du Pays basque (sud-ouest) au Finistère sud (nord-ouest), ont été comptabilisés 21.341 oiseaux morts et 2.784 acheminés dans des centres de sauvegarde. Le macareux



moine, le guillemot de Troïl, et dans une moindre mesure le pingouin torda, sont les espèces les plus touchées.

«De nombreux oiseaux flottant majoritairement morts, au large des côtes ont été signalés par les marins-pêcheurs. Autant dire que le bilan, encore provisoire, risque de s'alourdir dans les prochains jours», écrit la LPO dans un communiqué. La LPO a effectué ces compactages durant trois weekends, en mobilisant plus de 500 bénévoles.

ÉMIRATS ARABES UNIS

Deux pilotes tués dans le crash d'un avion d'entraînement

Un avion d'entraînement des forces aériennes des Emirats arabes unis s'est écrasé jeudi, tuant le pilote et le copilote, a annoncé le commandement de l'armée de la fédération. «L'accident s'est produit durant une mission d'entraînement», a indiqué le commandement, sans préciser le type de l'avion ou le lieu

du crash. Une enquête a été lancée pour déterminer les circonstances de l'accident, a ajouté le commandement dans un communiqué publié par l'agence officielle Wam.

L'armée de l'air des Emirats arabes unis est équipée de 60 Mirage 2000-9, de fabrication française, et de 80 F-16 américains.



● Les opérations d'établissement du cadastre général, dont le parachèvement est prévu pour la fin de l'année 2014, se poursuivent dans la wilaya de Tissemsilt à un rythme jugé relativement satisfaisant, en dépit de quelques difficultés rencontrées sur le terrain, selon le responsable de la direction du cadastre.

Pour rappel, le recensement cadastral vise à apporter un règlement définitif au problème du foncier par la mise à jour du cadastre général. Un domaine où l'Algérie a accusé un retard considérable comparativement aux pays voisins. Actuellement, l'Etat a pris en main la situation, affirme le même responsable. Dans la wilaya de Tissemsilt, tous les moyens matériels et humains (véhicules, personnel qualifié) ont été renforcés pour mener à bien cette démarche.

La tâche est particulièrement ardue dans cette wilaya où des terrains situés dans certaines communes à vocation agricole appartiennent à hauteur de 90% à des particuliers, dont il convient de conforter les propriétés avec des titres et des plans réguliers.

De surcroit, il s'agit souvent, précise le même responsable, de terrains morcelés, ce qui ajoute aux difficultés que rencontrent nos agents dépêchés sur les lieux. Cependant, explique encore le responsable de la direction du cadastre, la principale contrainte est d'ordre humain. En effet, il s'agit de l'absence des concernés au moment où les équipes arrivent sur les terrains censés leur appartenir. Passé le délai de deux années, ces derniers devront introduire des recours auprès des instances compétentes et sans doute entreprendre des démarches lourdes pour la prise en charge de leurs doléances.

Cette contrainte est pourtant facile à lever si les services municipaux concernés jouaient le jeu, en menant des actions de sensibilisation de proximité, afin d'obtenir une plus forte adhésion de la part des propriétaires fonciers. Ces derniers, déplore notre interlocuteur, ignorent pour la plupart la réglementation ayant cours dans ce domaine et même le rôle dévolu aux services du cadastre. Toutefois, souligne-t-il, un travail énorme

TISSEMSILT Le recensement cadastral en net avancement



d'assainissement a été effectué au niveau de la wilaya de Tissemsilt et se poursuivra encore suivant l'échéancier établi par la tutelle. Par ailleurs, 231 213 ha ont été cadastrés soit au taux d'avancement de 85%, par les mêmes services au niveau de 15 communes en milieu rural, alors que la superficie totale cadastrée au milieu urbain à ce jour est estimée, selon le même responsable, à 2898 ha sur 3649 ha soit au taux d'avancement de 99%.

La démarche adopté est assise sur plusieurs axes, notamment les actions de numérisation et de régularisation qui auront des conséquences positives sur les programmes de développement futurs des zones rurales nécessaires au lancement de certains projets ayant des effets économiques positifs sur les habitants de la wilaya. L'élaboration de la cartographie du territoire de la wilaya de Tissemsilt qui est la principale activité de la conservation foncière, sera soutenue par la remise de sommiers relatifs au patrimoine public et des zones rurales, et la poursuite des actions d'assainissement du patrimoine urbain.

Toute fois, atteindre ces objectifs

reste tributaire de la collaboration des géomètres et experts fonciers, des avocats et des notaires, des administrations des impôts et des biens de l'Etat, des huissiers de justice et des communes. Le secteur du cadastre reste aussi le principal partenaire car c'est de lui que dépendent toutes les opérations, sachant que les données fournies par le cadastre offrent les éléments de base pour l'identification et la reconnaissance de la nature et des statuts des terrains.

La direction de wilaya du cadastre a révélé lors d'une journée d'information sur la cadastre, avoir mis en place sur son site web un module de traitement électronique des demandes de prestations de services liées au foncier.

Ce module qui traite les demandes d'informations cadastrales et les décomptes de délivrance d'extraits cadastraux « est actuellement opérationnel selon le directeur du cadastre de la wilaya de Tissemsilt et accessible à tous ». Selon la même source, « tout citoyen, qu'il soit propriétaire ou utilisateur, peut aisément y accéder et obtenir une information cadastrale, formuler une demande d'extraits cadastraux ou exposer une requête ».

Ce procédé électronique, fruit d'efforts conjugués pour le passage à une documentation numérique par des opérations de dématérialisation des documents cadastraux réalisés précédemment sous format papier, procure d'énormes avantages », a-t-on souligné. Ainsi, les demandeurs de prestations de services « ne seront plus contraints à des déplacements parfois inutiles, encumbrants et souvent très coûteux ». En outre, cette démarche assure la rapidité de traitement des demandes formulées et la réduction du délai de délivrance des extraits.

ABED MEGHIT

SANTÉ MENTALE EN ALGÉRIE Grand effort de l'Etat en matière de prise en charge

Les participants aux 7^{es} journées sur la santé mentale ont affirmé, mercredi à Oran, que l'Etat a déployé un grand effort en matière de prise en charge et de promotion de la santé mentale en créant des centres intermédiaires pour mieux traiter les malades psychiques et mentaux. Dans ce cadre, le sociologue Lakdja Abdekader de l'université d'Oran a focalisé sa communication intitulée « culture de la santé mentale », sur les efforts de l'Etat dans ce domaine traduits par la création de 183 centres intermédiaires de santé mentale dans le pays.

Pour sa part, Dr Kacha Farid de l'hôpital « Mahfoudh Boucebsi » d'Alger a souligné, à l'APS en marge de cette rencontre de deux jours, que le

rôle de ces centres est insignifiant tant que leur activité reste limitée à la consultation, déclarant qu'il faut accompagner le malade et le former pour une meilleure réinsertion sociale.

Animant une communication sur «la psychologie et ses problèmes», il a indiqué que ces structures dirigées par un staff de psychiatres et de psychologues sont capables d'assumer d'autres missions dans le domaine de la promotion de la santé mentale, appelant à intensifier les programmes de formation pour l'acquisition de nouvelles expériences et la création d'espaces pour enrichir des connaissances dans le domaine de la santé mentale.

Dr Senhadri Samira, spé-

cialiste en thérapie familiale au centre intermédiaire de santé mentale de la polyclinique « Jean Kraft » à Oran a mis l'accent sur la nécessité d'une formation en matière de santé mentale pour répondre aux besoins des malades et le travail dans le cadre d'équipe pluridisciplinaire afin d'assurer une meilleure prise en charge du malade. Des intervenants lors de cette rencontre, à laquelle participent des spécialistes des hôpitaux d'Alger, de Tizi Ouzou, de Tiaret et d'Oran et des universitaires, ont insisté sur la nécessité d'introduire la santé mentale dans les structures de santé de proximité et de coordination entre les centres intermédiaires, de la médecine du travail, de la santé scolaire pour assurer une meilleure prise en charge des malades, ainsi que sur la promotion de la culture de la santé mentale dans la société. Trois ateliers ont été programmés au titre de cette rencontre sur «la santé mentale en Algérie: où sommes nous arrivés», traitant du «Programme national de la santé mentale», «La promotion de la culture de la santé mentale» et «L'expérience interdisciplinaire et sectorielle dans le domaine de la santé mentale». La rencontre est initiée par la direction de la santé et de la population, l'EHS de Sidi Chahmi, les deux EPSP de hai «Seddikia» et de «Front de mer» et deux centres intermédiaires de santé mentale «Es Sadik» et «El Kalima».

B R È V E S

● AIN TEMOUCHENT - Trois marins pêcheurs ont été secourus mardi soir au large de Beni Saf par les gardes-côtes après que leur embarcation (petit métier) ait eu une panne de moteur, apprend-on mercredi auprès de ce corps d'intervention. Sortis en mer pour pêcher, les trois marins ont été surpris par la panne alors qu'ils se trouvaient à 15 miles au large de Beni Saf, précisément, près de l'Ile Negra ou «circulaire» (Moustadra). Alertés à 17 heures (mardi), les gardes-côtes de la station maritime de Beni Saf ont mobilisé leurs moyens pour sauver les passagers du petit métier. L'opération a duré jusqu'à 22h, a-t-on ajouté.

● TISSEMSILT - Un octogénaire a été mortellement percuté mercredi à Lazharia (Tissemsilt) par un véhicule. Une autre personne, âgée de 72 ans, a été également blessée. L'accident s'est produit au moment où le conducteur d'un véhicule relevant de la direction du logement et des équipements publics allait rejoindre la délégation conduite par le wali, en visite de travail dans cette localité. C'est en voulant éviter un enfant qui traversait en courant la route, que le conducteur a perdu le contrôle de sa voiture pour aller percuter ces deux vieillards se trouvant au bord de la voie. L'octogénaire a rendu l'âme durant son évacuation à la polyclinique de Lazharia où la seconde victime a été admise et se trouve sous contrôle médical. Sitôt avisé, le wali s'est rendu au chevet du blessé pour s'enquérir de son état de santé.

● MEDEA - L'auteur présumé du meurtre d'un jeune de 25 ans, tué à coup de couteau à l'abdomen, mardi matin à Médéa, a été appréhendé mercredi à Tibhirine, sur les hauteurs de Médéa, par les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI), a-t-on appris auprès de la Sûreté de wilaya. Le mis en cause, un récidiviste âgé d'à peine 22 ans, sorti la veille de prison où il avait purgé une courte peine d'emprisonnement, a été arrêté, tôt le matin, par le BRI, suite aux informations obtenues auprès d'un complice, appréhendé, quelques heures après ce crime, a indiqué la même source. L'auteur de ce crime a reconnu, lors de son audition les faits qui lui sont reprochés, et mis, aussitôt, sous mandat de dépôt, en attendant d'être traduit devant la justice, a-t-on précisé de même source.

● EL TARF - Des riverains de la forêt de la commune frontalière d'Aïn Kerma (El Tarf) ont capturé, dans la nuit de mardi à mercredi, une hyène mâle qui semait la terreur parmi les troupeaux, a-t-on indiqué mercredi à la conservation des forêts. Cet animal féroce, capturé vivant au moyen de filets, a été remis au parc animalier de Brabta, à El Kala, où la consultation vétérinaire d'usage, a placé le nouveau "résident" du zoo dans un enclos abritant une femelle de la même espèce.

ANNABA La maîtrise de la gestion du filet social en débat

Une journée d'étude régionale d'évaluation et de perfectionnement des agents en charge de la gestion du filet social dans les communes a été organisée mercredi à Annaba en présence de 128 agents de cette wilaya et de celles d'El Tarf, de Skikda, de Guelma et de Constantine. La rencontre a permis d'identifier les difficultés de terrain rencontrées par les agents, dont l'efficacité dans la prise en charge des personnes fragilisées est tributaire de la coordination avec les autres secteurs, a souligné le directeur régional de l'Agence de développement social (ADS), Khelifa Rebahi. Le même responsable a insisté sur l'importance de la mise en réseau des différents intervenants, acteurs et partenaires dans la prise en charge des couches sociales fragiles pour un impact effectif du dispositif du filet social. Cette rencontre, de deux jours, se déroule en trois ateliers thématiques consacrés à «l'intervention de l'agent de l'ADS dans le dispositif du filet social», «l'environnement du travail» et «le travail en réseau». La direction régionale d'Annaba de l'ADS fait état de 633.840 personnes bénéficiaires de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) dont 15.000 dans la wilaya d'Annaba.

APS

BRONCHIOLITE

Comment la tenir à distance ?

Chaque année, surtout de novembre à mars, la bronchiolite malmène les poumons de nos bébés. Un enfant sur trois de moins de 2 ans est touché. Peut-on prévenir la maladie ? Et sinon, quel traitement va la guérir ? Comment reconnaître une bronchiolite ?



Avant, il y a généralement un rhume accompagné d'une fièvre peu élevée. Puis le nourrisson commence à tousser, respire de plus en plus difficilement, avec un sifflement. Plus il est jeune, plus ce sifflement est discret et n'est parfois audible qu'à l'auscultation. Mais le bébé est toujours gêné pour téter ou s'alimenter normalement. S'il prend moins de la moitié de son biberon sur trois biberons d'affilée, c'est un signe d'alerte pour les parents. Cela signifie que leur bout de chou doit faire des efforts respiratoires pour s'alimenter.

Quelle en est la cause ?

C'est une infection virale, due au virus respiratoire syncytial (VRS) dans 70 à 80 % des cas. Il pénètre dans les poumons et crée une inflammation, entraînant une hypersécrétion de mucus qui a tendance à obstruer les bronches. Les symptômes (toux, sifflements) ne sont que des réactions de défense contre l'envahisseur.

Où les bébés l'attrapent-ils le plus souvent ?

À l'évidence, dans tous les endroits où il y a beaucoup de monde, qu'il vaut mieux éviter. Le virus se transmet par les sécrétions nasales et les gouttes de salive. Il suffit qu'une personne (adulte ou enfant) ayant une infection respiratoire (rhinite, rhinopharyngite ou bronchite) soit en contact avec le bébé, et le tour est joué. Il risque d'être contaminé !

Peut-on la prévenir ?

Pas de sortie dans les magasins, les supermarchés, les transports en commun. Les rendez-vous médicaux se prennent aux heures creuses : ainsi, bébé risquera moins de côtoyer une personne malade. Il faut être particulièrement prudent avec un prématuré ou un enfant atteint d'une maladie chronique (maladie cardiaque, déficit immunitaire...). Pour ces petits fragiles, une règle d'or : pas de garde en milieu collectif et des contacts extrêmement limités avec les autres enfants pendant l'hiver.

Que faire quand il y a des malades autour ?

Difficile d'éviter une contamination en milieu collectif. Mais certaines mesures peuvent être prises, chez une assistante maternelle ou chez soi, pour limiter les risques. On se lave soigneusement les mains avant de changer bébé ou de lui donner un médicament ! Si on est enrhumé, on met un masque avant de s'occuper de lui. Si ses aînés vont à la crèche ou à l'école, le lavage des mains à la maison est obligatoire. Ils sont priés aussi de limiter les bisous au dernier-né et de ne pas éternuer en sa présence !

Que peut-on faire pour l'aider quand il respire mal ?

La bronchiolite apparaît, monte en puissance puis va disparaître en quelques jours. Le « traitement » proposé vise essentiellement à soulager bébé, à diminuer la gêne et à limiter l'inconfort respiratoire. On ne le force pas à manger et on fractionne ses repas. Pour un sommeil sans heurts, il vaut toujours mieux le coucher sur le dos et surveiller le haut de son matelas. La plupart du temps, la bronchiolite se soigne avec des lavages répétés du nez.

Comment lui laver le nez correctement ?

Munissez-vous d'un spray nasal d'eau de mer ou de sérum physiologique doté d'un embout conique. Mettez bébé sur le dos. Placez-vous sur le côté de manière à vous positionner perpendiculairement à lui. Inclinez sa tête sur le côté, vers vous, et bloquez ses bras avec votre main gauche (si vous êtes droitier). De la main droite, introduisez l'embout dans sa narine supérieure et installez le sérum ou l'eau de mer doucement, jusqu'à ce que le produit ressorte par l'autre narine. Cela peut prendre quelques secondes. Si, malgré les lavages du nez, votre bébé reste très encombré, il faut consulter.

Les médicaments agissent-ils sur la maladie ?

Certains antibiotiques peuvent être prescrits, car une infection virale est souvent suivie d'une pathologie bactérienne. Le médecin ajoute parfois des corticoïdes, car la bronchiolite est une maladie inflammatoire. Mais les fluidifiants bronchiques sont contre-indiqués depuis avril 2010, car jugés inefficaces, voire dangereux.

La kinésithérapie respiratoire est-elle utile ?

Pendant longtemps, la kinésithérapie a fait partie du traitement classique dès que l'enfant restait très encombré. Mais une étude française publiée l'hiver dernier a semé le doute : 246 nourrissons hospitalisés ont été soignés grâce à la kinésithérapie respiratoire trois fois par jour, 250 autres par de simples aspirations nasales. Résultat : le délai de guérison a été identique pour les deux groupes. Est-ce que cela remet en cause la kinésithérapie ? L'étude portait sur une population de nourrissons hospitalisés. Elle ne dit pas si cela augmente le confort des bébés moins atteints, soignés au cabinet médical ou à la maison.

Alors, dans quels cas peut-on y faire appel ?

Les parents s'accordent pour dire qu'elle reste précieuse si leur bébé est très encombré. L'intérêt est de faire remonter le mucus et d'aider le petit malade à s'en débarrasser, par une augmentation lente de l'expiration. Après quelques séances, il retrouve un sommeil et une alimentation de qualité. En revanche, s'il présente simplement une respiration sifflante (sans sécrétions), cette technique n'est d'aucune utilité. C'est tout l'intérêt de prendre contact avec un professionnel qui saura s'il doit agir ou non. Et nous avons la chance de disposer d'un réseau extrêmement performant de kinésithérapeutes qui peuvent être appelés à tout moment, via une prescription du médecin traitant de l'enfant.

Bronchiolite : les stratégies simples pour l'éviter

En appliquant ces quelques mesures d'hygiène validées par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, le risque pour votre bébé d'attraper une bronchiolite est diminué de deux fois et demi. Alors vite, révisez ces gestes simples car l'épidémie bat son plein en ce moment.

Bronchiolite : les gestes simples pour éviter l'infection

En période d'épidémie de bronchiolite, pensez à :

- Vous laver systématiquement les mains à l'eau et au savon, plusieurs fois par jour pendant 30 secondes, et systématiquement avant de vous occuper de votre bébé.

- N'embrassez pas votre bébé sur son visage lorsque vous êtes enrhumé. Une précaution à généraliser à toutes les personnes de votre entourage.

- Astreignez-vous à porter un masque en tissu lorsque vous changez votre bébé, si vous êtes enrhumé.

- N'échangez pas les tétines, sucettes et biberons des différents enfants.

- Evitez autant que possible la fréquentation des lieux publics (transports en commun, grands magasins...) où vous pouvez être en contact avec des personnes enrhumées.

- Limitez le nombre de péluches dans la chambre de votre bébé : on ne pense pas forcément à les laver alors que le virus y reste présent pendant plusieurs heures.

- Nettoyez ses jouets (et surtout ceux qu'il met à la bouche) avec de l'eau savonneuse et une petite brosse.

- Evitez de fumer chez vous pour respecter les bronches de votre bébé.

- Aérez sa chambre quotidiennement.

Bronchiolite : que faire si bébé l'attrape

Si votre bébé attrape la bronchiolite :

- Nettoyez son nez régulièrement avec un spray nasal à l'eau de mer.

- Surveillez sa température et n'hésitez pas à consulter votre médecin si vous voyez qu'il est sombre, qu'il vomit ou qu'il a la diarrhée.

- Fractionnez ses repas pour éviter les vomissements et épaissez son lait.

- Ne donnez ni sirop antitussif, ni mucolytique : c'est le kinésithérapeute qui évacuera les sécrétions lors des séances de kiné respiratoire prescrites par le médecin.

Bronchiolite : Quand votre bébé doit-il aller chez le kiné ?

L'hiver approche, et avec lui... les épidémies de bronchiolite. Quels sont les gestes à faire, qui faut-il consulter et quand faut-il appeler le kiné ? Nos réponses à toutes vos questions sur la bronchiolite.

Elle se transforme en asthme ?

Généralement, la bronchiolite est sans lendemain. Toutefois, le risque de développer un asthme est plus fréquent chez les enfants qui ont eu plusieurs bronchiolites. À partir du troisième épisode, si l'asthme est confirmé, on donne un traitement de fond à base de corticoïdes inhalés.

Quels gestes à faire ?

D'abord nettoyer son nez quatre à six fois par jour avec du sérum physiologique ou à l'aide d'un mouche-bébé. On peut également fractionner ses repas. S'il en fait quatre par jour, réduisez les quantités et nourrissez votre nourrisson en six fois : un estomac trop rempli peut le gêner pour respirer. Couchez-le sur le dos et glissez un coussin sous son matelas pour qu'il soit légèrement surélevé. Aérez sa chambre et évitez, bien sûr, de l'exposer à la fumée de cigarette.

Qui faut-il consulter ?

Tout dépend de l'âge de l'enfant et de son état. S'il a plus de 1 mois et s'il se nourrit normalement malgré ses difficultés à respirer, voyez votre pédiatre ou votre généraliste. S'il n'a que quelques semaines, mieux vaut vous rendre directement aux urgences. D'autres signes imposent d'aller immédiatement à l'hôpital : le bébé refuse son biberon ou en laisse la moitié, il respire vite avec le ventre, il est fatigué et grognon...

Y a-t-il des médicaments ?

Puisque la maladie est due à un virus, les antibiotiques ne servent à rien. Et n'utilisez surtout pas de sirop contre la toux : celle-ci permet l'évacuation des sécrétions bronchiques. Des séances de kinésithérapie respiratoire sont généralement prescrites pour l'aider à éliminer les sécrétions gênantes. Quand l'enfant a plus de 6 mois, on peut lui administrer de la Ventoline®, un médicament qui dilate les bronches.



Quels sont les symptômes ?



L'épidémie de bronchiolite vient d'atteindre son pic annuel en Ile-de-France et dans la moitié nord du pays. Mais le sud de la France n'est pas épargné non plus et les cas de bronchiolite continuent de s'y mul-

tiplier. Mais comment savoir si votre bébé a attrapé le virus ?

La bronchiolite est une maladie des petites bronches (celles qui amènent l'air tout au fond des poumons) qui est due à un virus répandu et très contagieux (le virus respiratoire syncytial). Ce virus se transmet par la salive, les éternuements, la toux, les objets et les jouets souillés par une personne enrhumée et par les mains.

Ainsi, si vous ou quelqu'un de votre entourage est enrhumé, ce rhume peut-être à l'origine d'une bronchiolite chez votre bébé.

Comment je la reconnaiss ?

Une bronchiolite commence comme un simple rhume avec un nez qui coule, une fièvre peu élevée. Mais petit à petit les symptômes s'aggravent : votre bébé est agité, n'arrive plus à avaler son biberon à cause de l'encrassement des bronchioles par des sécrétions qu'il n'arrive pas à évacuer. Il faut alors prendre rendez-vous chez le médecin, qui prescrit, le plus souvent, des séances de kiné respiratoire.

Afin d'éviter la transmission du virus, quelques gestes et précautions de prévention sont à prendre dans l'entourage de votre bébé. Le premier de ces gestes, même en ces périodes de fête, est d'imposer à vos invités le lavage des mains obligatoire lorsqu'ils arrivent chez vous ! Le second (qui fera peut-être faire la grimace à belle-maman) est de leur demander de ne pas faire de bisous à votre gentil bébé.

Oui, les jolies joues rouges de votre nourrisson sont appétissantes mais en cette période de propagation des virus, un simple petit rhume chez l'adulte peut se transformer en bronchiolite chez le bébé. Et la bise est un vecteur que les virus adorent !

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Le président de la Commission internationale d'enquête en visite en République centrafricaine

Le président de la Commission internationale chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme en République centrafricaine, Bernard Achon Muna, a entamé mercredi sa première visite dans le pays depuis sa nomination en janvier dernier. L'objectif de cette visite, qui dure jusqu'à demain, est d'établir des contacts formels avec les autorités du pays, dont le Chef de l'Etat de la Transition, Catherine Samba-Panza, et d'autres acteurs-clés, a précisé le Bureau intégré des Nations unies en Centrafrique (Binuca) dans un communiqué de presse. Créeée par le Conseil de sécurité en décembre 2013 pour une période initiale d'un an, la Commission internationale d'enquête a pour mandat d'enquêter sur toutes les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et d'atteintes aux droits de l'homme qui auraient été perpetrées en République centrafricaine depuis janvier 2013. Elle est également chargée de rassembler des informations devant aider à identifier les auteurs de ces violations et abus, à déterminer leur éventuelle responsabilité pénale et à les traduire en justice.

La Commission internationale d'enquête, qui commencera ses travaux dans les prochaines semaines, est composée de trois experts de haut niveau, les deux autres étant Jorge Castaneda (Mexique) et Fatimata M Baye (Mauritanie).

Par ailleurs, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a annoncé mercredi le lancement d'un nouveau programme visant à renforcer la paix et à promouvoir les efforts de redressement en République centrafricaine. Inauguré dans la capitale Bangui, le programme de deux ans, qui doit atteindre plus de 350 000 victimes du conflit actuel, est destiné à renforcer la cohésion sociale, reconstruire les infrastructures locales et créer des possibilités d'emploi à court terme au sein des communautés ravagées par la violence. Plus de la moitié de la population de la République centrafricaine, soit environ 2,5 millions de personnes, ont besoin d'une assistance humanitaire.

Depuis décembre 2012, la violence et l'instabilité ont déplacé plus de 700 000 femmes et hommes à l'intérieur du pays et forcé plus de 288 000 personnes à rejoindre le Cameroun, le Tchad, la République démocratique du Congo et la République du Congo. Lors des deux prochaines années, le PNUD initiera des travaux publics visant à réparer les infrastructures endommagées, dont des réservoirs d'eau, des égouts, des ponts et des cliniques. Le programme permettra de créer des emplois temporaires, générant de nouvelles sources de revenu tout en stimulant l'économie locale. Le PNUD dispensera également des formations professionnelles aux groupes marginalisés tels que les femmes, les jeunes et les minorités. En outre, des campagnes de sensibilisation comprenant séminaires, débats publics et messages radio aborderont les questions des droits de l'homme, de l'abus des drogues et de la violence sexuelle. Pour l'ONU, en réunissant des Centrafricains de différentes origines religieuses ou ethniques, le programme prévoit d'aider à rétablir la confiance, la cohésion sociale et à renforcer la sécurité au sein des communautés. L'initiative atteindra près de 20% de la population dans la capitale et d'autres régions touchées par la crise.

APS

ONU - MALI

Réunion du Conseil de sécurité sur le Mali

Le Conseil de sécurité de l'ONU a entendu mercredi un exposé sur le Mali présenté par les représentants de la France, M. Gérard Araud, et du Tchad, M. Banté Mangaral, suite à une mission qu'ils ont effectuée récemment dans ce pays du Sahel avec les autres représentants des pays membres de cet organe de l'ONU.



M. Araud a déclaré qu'au cours de cette visite, les membres de la mission ont rencontré les autorités maliennes issues des élections tenues en 2013 et se sont donc entretenus notamment avec le Président Ibrahim Boubacar Keita et le Premier ministre Oumar Tatam Ly.

Ils ont également rencontré les groupes armés signataires de l'Accord préliminaire de Ouagadougou, ainsi que ceux qui ont adhéré à cet accord, et se sont rendus dans la localité de Mopti et ont visité le camp de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) à Mopti et évalué le niveau de déploiement de la mission.

Parmi les enseignements à tirer de cette visite, le représentant de la France a retenu, concernant le dialogue politique, le fait que "toute solution durable pour le Nord-Mali devra être trouvée par les Maliens eux-mêmes, appuyée de manière constante par la communauté internationale". En outre, en matière de sécurité, la sécurisation durable du Nord-Mali "implique nécessairement une solution politique globale", a-t-il jugé.

La mission du Conseil de sécurité, a-t-il poursuivi, "a rappelé que les groupes devaient être désarmés dans le cadre d'un processus politique négocié, conformément aux engagements pris dans l'accord de Ouagadougou".

Selon lui, le Premier ministre malien a suggéré que les deux processus, désarmement et dialogue, progressent dans un même mouvement et il a mis l'accent sur l'importance de préciser les modalités du désarmement, en coordination avec la Minusma.

Les groupes armés, de leur côté, ont demandé que l'accord préliminaire de Ouagadougou soit pleinement et rapidement mis en œuvre et ont souhaité que le représentant spécial et la Minusma soutiennent ce processus", a-t-il encore rapporté.

Dans le domaine de la sécurité, "Serval, l'opération française, et la Minusma ont relevé que les groupes terroristes disposent toujours de capacités pour mener des opérations", selon lui.

"Nous avons rappelé l'urgence qu'il y a à ce que la Minusma se déploie rapidement et pleinement au nord, en particulier dans le contexte de la décrue de

l'opération Serval", a indiqué M. Araud.

Il a également expliqué que les représentants de la société civile malienne avaient insisté sur le fait qu'il n'y ait pas de paix durable au Mali sans développement et "que ce n'est qu'en offrant des perspectives d'emploi que l'on pourra éviter que la jeunesse du Nord-Mali ne rallie les rangs des groupes terroristes ou des narcotrafiquants". Pour sa part, M. Mangaral, le représentant du Tchad, a souligné que les Maliens "ont été unanimes dans leur conviction selon laquelle la cause de la crise n'était ni religieuse ni tribale dans sa nature". Le représentant tchadien, qui a fait notamment état d'une persistance de la criminalité dans le nord du Mali, a mis l'accent sur la nécessité de déployer des efforts supplémentaires pour répondre aux besoins de toutes les victimes. "Les Maliens doivent être soutenus dans leur quête de la paix et de la sécurité et l'émergence d'un gouvernement de l'ombre doit être évitée", a d'autre part souligné M. Mangaral. Il a aussi affirmé que les groupes armés étaient un sujet de préoccupation non seulement pour le Mali, mais aussi pour l'ensemble de la région du Sahel.

CAMBODGE - MALI

Le Cambodge envoie son premier contingent de Casques bleus

● UN VÉHICULE D'UNE ONG SAUTE SUR UNE MINE À KIDAL: 2 blessés

Un véhicule de l'ONG Médecins du Monde a sauté sur une mine mercredi à Kidal, chef-lieu de région dans l'extrême nord-est du Mali, faisant deux blessés, tous des Maliens, a déclaré la source militaire africaine et une source policière maliene.

« Nous fouillons le secteur pour savoir si des mines n'ont pas été posées sur l'aérodrome », a-t-elle ajouté.

Un responsable local de la police ma-



lienne a confirmé cette information, en parlant d'un « bilan provisoire » de deux blessés.

À plus de 1 500 km de Bamako, la capitale malienne, Kidal est le fief de la rébellion, ayant entraîné le Mali dans une profonde crise politico-militaire de 18 mois entre 2012 et 2013.

UKRAINE:

La tension est montée d'un cran jeudi en Crimée, péninsule russophone du sud de l'Ukraine, où des hommes armés pro-russes ont investi des bâtiments officiels provoquant la préoccupation des nouvelles autorités en place à Kiev qui ont mis en garde la flotte russe contre «toute agression militaire».



Tension en Crimée entre pro et anti-russes, Kiev craint une «intervention militaire» russe

Après plusieurs semaines de violences à Kiev, les troubles se sont déplacés ces derniers jours en Crimée lorsque des milliers de manifestants russophones sont sortis dans les rues pour protester contre le nouveau pouvoir ukrainien. Hier matin, une cinquantaine d'hommes armés, ont pris le contrôle du Parlement et du gouvernement de la capitale de cette région autonome Simféropol sur lesquels ils ont hissé le drapeau russe.

Le Premier ministre de Crimée, Anatoli Mohilyov a indiqué que les autorités locales s'apprêtaient à «prendre des mesures», tandis que le ministre ukrainien de l'Intérieur par intérim, Arsen Avakov, a annoncé la mise en alerte de l'ensemble de la police, dont les forces spéciales.

La Crimée, peuplée majoritairement de russophones, est la région d'Ukraine la plus susceptible de s'opposer aux nouvelles autorités en place à Kiev après la destitution du président Viktor Ianoukovitch la semaine dernière.

Elle a été rattachée en 1954 à l'Ukraine qui faisait alors partie de l'Union soviétique. Après la chute de l'URSS en 1991, la Crimée est restée au sein de l'Ukraine, mais a reçu le statut de région autonome et continue d'héberger la flotte russe de la mer Noire dans ses quartiers historiques.

Les pro-russes réclament la tenue d'un référendum sur le statut de la Crimée, en proie à des tensions séparatistes.

Kiev met en garde contre toute agression militaire

En réaction aux événements survenus en Crimée, le président ukrainien par intérim Olexandre Tourtchinov a lancé hier un avertissement aux dirigeants militaires de la flotte de Mer Noire en disant que tous les militaires

«doivent rester sur le territoire prévu par les accords. Tout mouvement de troupe armé sera considéré comme une agression militaire».

De son côté, le leader du parti nationaliste Oleg Tiagnibok, l'un des trois meneurs politiques de la contestation qui a provoqué samedi dernier la chute du président pro-russe Ianoukovitch après plusieurs semaines de troubles a accusé le Kremlin de vouloir «détruire l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Pour sa part, la Russie a décidé de renforcer la protection de sa flotte de la mer Noire --basée en Crimée-- et a ordonné une inspection surprise des troupes des districts militaires de l'Ouest, non loin de l'Ukraine, et du Centre, pour vérifier leur aptitude au combat. L'opération, qui mobilisera 150.000 hommes, durera jusqu'au 3 mars.

Dans une allusion à ces manœuvres russes, les Etats-Unis ont appelé les «acteurs extérieurs» à s'abstenir de toute «provocation». «Toute intervention militaire qui violerait la souveraineté, l'intégrité territoriale de l'Ukraine, serait une grave erreur», a averti John Kerry.

Une Ukraine «souveraine, indépendante et stable» et «fermement engagée en faveur de la démocratie» constitue un «élément clé» de la sécurité dans la zone euro-atlantique, ont de leur côté affirmé mercredi les ministres de la Défense de l'Otan réunis à Bruxelles.

Le nouveau gouvernement entre en fonctions

Les événements de Crimée interviennent au moment où le nouveau gouvernement s'apprête à entrer en fonctions à Kiev sous la houlette du pro-européen Arseni Iatseniouk, une fois qu'il aura reçu le feu vert du Parlement.

Arseni Iatseniouk (39 ans) va pren-

dre la tête du gouvernement d'union nationale appelé à diriger le pays, avant l'élection présidentielle anticipée prévue le 25 mai. Membre du parti de l'église de la Révolution orange Ioulia Timochenko, il a déjà été ministre de l'Economie et des Affaires étrangères.

La composition du gouvernement, qui comprend plusieurs personnalités issues du mouvement de contestation, avait été solennellement dévoilée mercredi soir par le Conseil du Maidan, composé des leaders politiques de la contestation ukrainienne, de la société civile et des groupes radicaux.

Par ailleurs, le président destitué Ianoukovitch est toujours «recherché sur le plan international», selon la justice ukrainienne, qui a réclamé contre lui un mandat d'arrêt international pour «meurtres de masse».

Mais Viktor Ianoukovitch se considère toujours comme «le président d'Ukraine» et juge illégitime les décisions prises par le Parlement, qui a voté sa destitution et la mise en place d'un pouvoir de transition, dans une déclaration transmise jeudi aux agences de presse russe.

Le chef de l'Etat déchu, qui a disparu depuis qu'il a tenté en vain samedi d'embarquer dans un avion dans son fief de Donetsk (est), n'a donné aucune indication sur le lieu où il se trouve. Il a demandé à la Russie d'assurer sa «sécurité personnelle» face aux «extrémistes».

La Russie a aussitôt répondu favorablement à sa demande: «Etant donné que M. Ianoukovitch s'est adressé aux autorités russes pour leur demander d'assurer sa sécurité personnelle, nous informons que cette demande a été satisfaite sur le territoire russe», a indiqué une source au sein des structures du pouvoir russe, citée par les agences russes.

Moscou a «satisfait» la demande de Ianoukovitch d'assurer sa sécurité en Russie

La Russie a «satisfait» la demande du président déchu ukrainien Viktor Ianoukovitch d'assurer sa sécurité personnelle sur le territoire russe, a indiqué une source au sein des structures du pouvoir russe citée par les agences russes.

«Etant donné que M. Ianoukovitch s'est adressé aux autorités russes pour leur demander d'assurer sa sécurité personnelle, nous informons que cette demande a été satisfaite sur le territoire russe», a déclaré cette source.

Plus tôt, Viktor Ianoukovitch qui se considère toujours comme «le président d'Ukraine» a demandé à la Russie

d'assurer sa «sécurité personnelle» face aux «extrémistes».

Dans une déclaration «au peuple ukrainien» transmise aux agences de presse russes, le chef de l'Etat déchu s'est dit «décidé» se battre jusqu'au bout pour appliquer le compromis signé en fin de semaine dernière avec les leaders de l'opposition, qui a volé en éclat après sa destitution par le Parlement et son départ de Kiev.

«Je me considère toujours comme le chef légitime de l'Etat ukrainien», a assuré M. Ianoukovitch, qui a disparu depuis qu'il a tenté en vain samedi d'embarquer dans un avion dans son fief de Donetsk (Est).

Le ministre canadien des AE attendu aujourd'hui

Le Premier ministre canadien, Stephen Harper a déclaré qu'une délégation conduite par le ministre des affaires étrangères, John Baird, se rendra aujourd'hui en Ukraine, pour s'enquérir de la situation après les récents développements qu'a connus ce pays ces derniers jours.

La délégation, qui sera composée de parlementaires, de leaders communautaires et de représentants du gouvernement rencontrera des membres du gouvernement de transition ukrainien qui sera formé ainsi que des membres de la société civile en Ukraine, a précisé un communiqué du cabinet du Premier ministre canadien.

«Le Canada offre son plein appui à la population ukrainienne qui se prépare à des élections en vue de mettre en place un gouvernement qui respectera ses droits démocratiques», a affirmé M. Harper.

«Le Canada se réjouit d'envoyer une délégation à Kiev pour aider à appuyer cette transition historique qui survient à un moment critique de l'évolution de l'Ukraine», a-t-il souligné, précisant que «ce geste témoigne des relations cordiales et durables qu'entretiennent les deux pays».

Le président par intérim met en garde la flotte russe contre toute «agression militaire»

Le président ukrainien par intérim Olexandre Tourtchinov a mis en garde hier la flotte russe de la mer Noire contre toute «agression militaire», alors que des hommes armés pro-russes se sont emparés de bâtiments officiels en Crimée.

«Je m'adresse aux dirigeants militaires de la flotte de la mer Noire: tous les militaires doivent rester sur le territoire prévu par les accords. Tout mouvement de troupe armé sera considéré comme une agression militaire», a-t-il déclaré au Parlement. Les déclarations du président intérimaire intervint peu après que des hommes armés eurent pris possession du siège du Parlement et du gouvernement en Crimée, sur lesquels flotte le drapeau russe.

La Crimée, péninsule russophone du sud de l'Ukraine, continue d'héberger la flotte russe de la mer Noire dans ses quartiers historiques, la ville portuaire de Sébastopol.

Cette région a été rattachée en 1954 à l'Ukraine qui faisait alors partie de l'Union soviétique. Il s'agissait d'une décision purement formelle, car le transfert de ce territoire a été effectué à l'intérieur du même Etat. Après la chute de l'URSS en 1991, la Crimée est restée au sein de l'Ukraine, mais a reçu le statut de région autonome.

Les pro-russes réclament la tenue d'un référendum sur le statut de la Crimée, en proie à des tensions séparatistes qui se sont accrues depuis la destitution de Viktor Ianoukovitch.

APS

Le Premier ministre de Crimée confirme la prise de contrôle par des hommes armés de bâtiments officiels

Le Premier ministre de Crimée Anatoli Mohilyov a confirmé la prise de contrôle jeudi par des hommes armés de certains bâtiments officiels à Simféropol, chef-lieu de cette République autonome située dans le sud de l'Ukraine.



Les hommes, porteurs d'«armes modernes» sont arrivés au cours de la nuit et empêché les employés d'entrer dans les bâtiments, a dit le Premier ministre.

Les autorités locales s'apprentent à «prendre des mesures», a-t-il ajouté sans plus de précisions.

Plus tôt, l'agence de presse russe Interfax a indiqué que hommes armés non identifiés avaient pris possession

jeudi matin du Parlement et du gouvernement de Crimée à Simféropol. La prise de ces locaux a été confirmée à l'agence par le service de presse du parlement. Selon l'agence de presse, les locaux ont été barricadés et sont encerclés par la police, et des drapeaux russes ont été dressés.

La Crimée, peuplée majoritairement de russophones, est la région d'Ukraine la plus susceptible de s'opposer aux

nouvelles autorités en place à Kiev après le renversement du président Viktor Ianoukovitch la semaine dernière. Cette République autonome, qui a d'abord appartenu, au sein de l'URSS, à la Russie, avait été rattachée à l'Ukraine en 1954. Elle continue d'héberger la flotte russe de la mer Noire dans ses quartiers historiques, la ville portuaire de Sébastopol. Les pro-russes réclament la tenue d'un référendum sur le statut de la Crimée.

Mise en alerte de l'ensemble des forces de l'ordre

Le ministre ukrainien de l'Intérieur par intérim, Arsen Avakov, a annoncé hier la mise en alerte de l'ensemble des forces de l'ordre, après la prise du Parlement et du gouvernement de Crimée par des hommes armés qui ont dressé des drapeaux russes.

Cette mesure, avec l'en-cerclement du quartier du

Parlement à Simféropol par les forces de l'ordre, est destinée à éviter «un bain de sang parmi la population civile» et «l'évolution de la situation en affrontements armés», a indiqué M. Avakov sur sa page Facebook. «Les provocateurs sont en marche», a-t-il ajouté, estimant qu'il «fallait garder la tête froide».

La Crimée, république autonome, qui a d'abord appartenu, au sein de l'URSS, à la Russie, avait été rattachée à l'Ukraine en 1954. Elle continue d'héberger la flotte russe de la mer Noire dans ses quartiers historiques, la ville portuaire de Sébastopol.

Anatoli Mohilyov, le Premier ministre de cette péninsule russophone du sud de l'Ukraine, a indiqué que «des hommes, porteurs d'armes modernes sont arrivés au cours de la nuit et empêché les employés d'entrer dans les bâtiments». La prise de ces locaux a été confirmée à l'agence de presse russe Interfax par le service de presse du Parlement.

Les chefs de diplomatie de la Russie, des Etats-Unis, de la France et de la Grèce ont confirmé leur participation à une Conférence internationale sur la Libye le 6 mars à Rome, a rapporté mercredi l'agence russe Ria Novosti, citant une source officielle italienne.

Selon l'agence, la ministre des Affaires étrangères Federica Mogherini, du nouveau gouvernement italien de Matteo Renzi, a contacté ces chefs de diplomatie pour évoquer l'ordre du jour de la conférence sur la crise en Libye, dont l'initiative revient à l'ancien président du Conseil italien Enrico Letta. Selon la diplomatie italienne, les voisins de la Libye, mais aussi tous les acteurs internationaux intéressés au règlement de la crise libyenne sont invités à cette réunion spéciale.

D'après Mme Mogherini, les discussions à Rome porteront aussi sur l'évolution de la situation en Ukraine, ainsi que sur l'Afghanistan et la Syrie.

Une conférence internationale sur la Libye le 6 mars à Rome

SOUDAN DU SUD: HRW met en garde contre de probables «crimes de guerre»

L'ONG Human Rights Watch (HRW), a affirmé hier que les deux camps qui s'affrontent au Soudan du Sud ont commis de graves violations des droits de l'homme, assimilables à des crimes de guerre, notamment dans les villes de Malakal et Bentiu.

«Il ressort de ce conflit un schéma clair de tueries de représailles sur des bases ethniques, de destructions massives et de pillages généralisés», affirme HRW, dans nouvelle enquête effectuée entre fin janvier et mi-février. «Le conflit au Soudan du Sud est loin d'être terminé et les civils restent toujours sous la menace

d'abus, même à l'intérieur des enceintes de l'ONU», avertit HRW qui appelle à «une enquête sur ces violations». A Bentiu et Malakal, capitales des Etats pétroliers d'Unité et du Haut-Nil, les forces gouvernementales, loyales au président Salva Kiir et les troupes mutinées fidèles à son ancien vice-président Riek Machar ont notamment «visé des civils, mené des exécutions souvent sur des bases ethniques et ont largement pillé et détruit des biens», selon HRW. «Malakal et Bentiu sont amplement détruites et quasiment vides, les habitants terrifiés ayant fui

vers les bases de l'ONU et les zones rurales environnantes», explique HRW. Les combats continuent à travers le pays, malgré un cessez-le-feu, signé le 23 janvier à Addis Abeba, des milliers de personnes ont déjà perdu la vie. Près de 900.000 ont été déplacées. Le conflit a éclaté le 15 décembre à Juba avec des combats entre troupes rivales de l'armée, sur fond de lutte politique entre MM. Kiir et Machar au sein du parti au pouvoir, le SPLM. Les combats, accompagnés de massacres ethniques, se sont ensuite étendus au reste du pays.

De nouvelles bases militaires seront créées

La Russie envisage d'augmenter le nombre de ses bases militaires à l'étranger et mène des négociations à ce sujet avec différents pays, dont le Vietnam, Cuba, le Venezuela, le Nicaragua, les Seychelles et Singapour, a annoncé mercredi à Moscou le ministre russe de la Défense Sergueï Choigou.

«Nous projetons d'augmenter le nombre de nos bases militaires. Outre le Vietnam et Cuba, nous envisageons d'en déployer au Venezuela, au Nicaragua, aux Seychelles, à Singapour et dans d'autres pays», a déclaré le ministre. Il a souligné que les négociations étaient en cours et que Moscou était sur le point de signer des accords ad hoc.

En outre, M. Choigou a indiqué que des forces supplémentaires, y compris des unités de troupes de débarquement et des hélicoptères, ont été déployées dans la base aérienne russe de Kant située à 20 km à l'est de Bichkek, au Kirghizstan.

«Nous avons déployé au Kirghizstan des unités aériennes supplémentaires, notamment des hélicoptères et des parachutistes», a précisé le ministre. La base de Kant constitue une composante aérienne des forces de déploiement rapide de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC). La base a été officiellement ouverte le 23 octobre 2003.

Créée en 2002, l'Organisation du traité de sécurité collective, parfois qualifiée d'«Otan russe», est une organisation politico-militaire qui regroupe l'Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, la Russie et le Tadjikistan.

Le président russe ordonne la tenue d'exercices militaires d'urgence

Le président russe Vladimir Poutine a ordonné mercredi à l'armée de tenir des exercices d'urgence dans les districts militaires de l'Ouest et du Centre.

Selon le ministre de la Défense Sergueï Choigou, les exercices, dans lesquels sont impliquées les flottes de la Baltique et du Nord ainsi que l'armée de l'air, ont commencé à mercredi à Moscou et dureront jusqu'au 3 mars.

Les exercices comportent également des entraînements à la lutte contre le terrorisme, a précisé M. Choigou.

M. Poutine a introduit les exercices d'urgence en 2013 comme moyen de vérifier que l'armée est prête au combat et a ordonné cinq exercices depuis le mois de mai, dont le plus grand de la période post-soviétique en juillet.

APS

Programme du vendredi 29 février 2014

TF1

- 06h30 Magazine jeunesse TFou
- 08h25 Météo
- 08h30 Magazine de télé-achat Téléshopping
- 09h20 Météo
- 09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
- 09h55 Série dramatique Au nom de la vérité
- 10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 12h00 Jeu Les douze coups de midi
- 12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
- 13h00 Journal
- 13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 13h50 Météo
- 13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
- 14h55 Téléfilm dramatique Liaisons interdites
- 16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
- 17h25 Jeu Bienvenue chez nous
- 18h20 Jeu Une famille en or
- 19h05 Jeu Money Drop
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h35 Météo
- 20h38 Météo des neiges
- 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
- 20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
- 20h55 Section de recherches 77 Inédit
- 22h00 Série policière Section de recherches 77
- 23h00 Série policière Section de recherches 77

2

- 08h00 Journal
- 08h10 Magazine de services Télématin (suite)
- 09h05 Dans quelle éta-gère
- 09h10 Des jours et des vies
- 09h35 Amour, gloire et beauté
- 09h55 Magazine de société C'est au programme
- 10h55 Météo outremer
- 11h00 Jeu Motus
- 11h30 Jeu Les Z'amours
- 12h00 Tout le monde veut prendre sa place
- 12h55 Météo 2
- 13h00 Journal
- 13h48 Météo 2
- 13h50 Météo des neiges
- 13h55 Magazine du consommateur Consomag
- 14h00 Magazine de société Toute une histoire
- 15h45 Comment ça va bien !
- 16h55 Dans la peau d'un chef
- 17h45 Jeu N'oubliez pas les paroles
- 18h25 Météo des neiges
- 18h30 Talk show L'émission pour tous
- 19h25 L'émission pour tous, la suite
- 19h50 Météo 2
- 20h00 Journal
- 20h38 Parents mode d'emploi
- 20h40 Magazine musical Alcaline l'instant
- 20h42 Météo 2
- 20h45 Envoyé spécial
- 22h20 Complément d'enquête
- 23h30 Alcaline, le concert

3

- 07h51 Dessin animé Les Dalton
- 08h03 Les lapins crétins : invasion
- 08h10 Les lapins crétins : invasion
- 08h16 Les lapins crétins : invasion
- 08h28 Les lapins crétins : invasion
- 08h34 Les lapins crétins : invasion
- 08h41 Les lapins crétins : invasion
- 08h45 Magazine jeunesse Ludo vacances
- 08h48 Série d'animation La chouette & Cie
- 09h00 Scooby-Doo, Mystères Associés
- 09h26 Scooby-Doo, Mystères Associés
- 09h53 Jamie a des tentacules
- 10h04 Jamie a des tentacules
- 10h19 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
- 10h26 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
- 10h33 Dessin animé Les lapins crétins : invasion

CANAL+

- 10h40 Série d'animation Bienvenue chez les Jolipré
- 10h45 Magazine du consommateur Consomag
- 10h50 Magazine régional Midi en France
- 11h55 Météo
- 12h00 12/13 : Journal régional
- 12h25 12/13 : Journal national
- 12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
- 13h50 Série policière Un cas pour deux
- 14h55 Magazine politique Questions cibles au Sénat
- 15h55 Magazine politique Sénat info
- 16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
- 16h50 Jeu Harry
- 17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
- 17h30 Jeu Slam
- 18h10 Jeu Questions pour un champion
- 18h50 Météo Des neiges
- 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h18 19/20 : Edition locale
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h58 Météo
- 20h00 Magazine sportif Tout le sport
- 20h10 Magazine sportif Les coups du sport
- 20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
- 20h45 Drame Le discours d'un roi 7777 Inédit
- 22h45 Météo
- 22h50 Grand Soir 3
- 23h45 Cinéma Signé Mireille Dumas 77

TÉLÉ

- 10h40 Série d'animation Bienvenue chez les Jolipré
- 10h45 Magazine du consommateur Consomag
- 10h50 Magazine régional Midi en France
- 11h55 Météo
- 12h00 12/13 : Journal régional
- 12h25 12/13 : Journal national
- 12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
- 13h50 Série policière Un cas pour deux
- 14h55 Magazine politique Questions cibles au Sénat
- 15h55 Magazine politique Sénat info
- 16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
- 16h50 Jeu Harry
- 17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
- 17h30 Jeu Slam
- 18h10 Jeu Questions pour un champion
- 18h50 Météo Des neiges
- 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h18 19/20 : Edition locale
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h58 Météo
- 20h00 Magazine sportif Tout le sport
- 20h10 Magazine sportif Les coups du sport
- 20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
- 20h45 Drame Le discours d'un roi 7777 Inédit
- 22h45 Météo
- 22h50 Grand Soir 3
- 23h45 Cinéma Signé Mireille Dumas 77

CANAL+

- 07h55 Les Guignols de l'info
- 08h08 La météo
- 08h10 Multisports Zapsport
- 08h15 Série d'animation Les Simpson
- 08h35 Drame Camille Claudel, 1915 77
- 10h10 Magazine politique Le supplément politique
- 10h40 Série humoristique Vice versa
- 10h45 Comédie Mariage à l'anglaise 77
- 12h20 La nouvelle édition
- 12h45 La nouvelle édition, 2e partie
- 14h00 Comédie Mille mots 7
- 15h30 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens
- 15h35 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens
- 15h45 Magazine d'actualité Le tube
- 16h20 Film d'action Le dernier rempart 7
- 18h05 Divertissement Zapping
- 18h10 Le Before du grand journal
- 18h45 Le JT
- 19h10 Talk show Le grand journal
- 20h00 Talk show Le grand journal, la suite
- 20h20 Divertissement Le petit journal
- 20h55 Série de suspense Homeland 77 Inédit
- 21h50 Série de suspense Homeland 77
- 22h35 Série humoristique Workingirls
- 22h50 Série humoristique Workingirls
- 23h00 Série humoristique Workingirls
- 23h15 Série dramatique Mad Men 77

M6

- 07h45 Dessin animé Princesse Sofia
- 08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
- 08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
- 08h40 Série d'animation Martine
- 09h00 Météo
- 09h05 M6 boutique
- 10h10 Météo
- 10h15 La petite maison dans la prairie
- 11h10 La petite maison dans la prairie
- 12h00 Scènes de ménages
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12/45
- 13h05 Scènes de ménages
- 13h40 Météo
- 13h43 Magazine culinaire Astuces de chef
- 13h45 Téléfilm dramatique Le mur de l'humiliation
- 15h40 Série policière Jessica King 7
- 16h30 Jeu Les reines du shopping
- 17h30 Jeu Un dîner presque parfait
- 18h40 Magazine d'information 100 % mag
- 19h40 Météo
- 19h45 Le 19/45
- 20h05 Scènes de ménages
- 20h50 Série policière Bones 77 Inédit
- 21h40 Série policière Bones 77
- 22h30 Série policière Bones 77
- 23h20 Série policière Bones

TÉLÉ**DK NEWS 17**

La sélection

TF1

Le grand concours des animateurs



Résumé

Pour cette nouvelle édition du «Grand Concours des animateurs», Carole Rousseau a réuni de très nombreuses personnalités de la radio et de la télévision. Vont ainsi s'affronter - judicieusement et dans la bonne humeur, évidemment ! - Thierry Beccaro, Jérôme Bonaldi, Denis Brogniart, Patrice Carmouze, Benjamin Castaldi, Vincent Cerutti, Alexandre Debanne, Alexandre Devoise, Sophie Favier, Elsa Fayer, Karine Ferri, Bruno Guillon, Catherine Laborde, Patrice Laffont, Alexia Laroche-Joubert, Laurent Mariotte, Isabelle Morini-Bosc, Marie-Ange Nardi, Sandrine Quétier et Tex. Au cours de ce jeu, qui se déroule en trois manches, Carole Rousseau les invite à tester leur culture à l'aide de centaines de questions. Le meilleur d'entre eux, l'unique vainqueur de ces hostilités bon enfant, repartira bien sûr avec le trophée !

2

20h47

Boulevard du palais



Résumé

Un dimanche matin, le corps de Patrick Bello, employé modèle et père de famille, est retrouvé broyé au volant d'une voiture servant pour des crash-tests, dans le hangar de l'entreprise qui l'employait. Les policiers n'ont qu'un seul témoin pour les aider à reconstituer la scène, Lou Duplessis. Cette jeune stagiaire n'est autre que la fille de Caroline Duplesis, la PDG. Les questions affluent. Patrick Bello s'est-il suicidé ? A-t-il été victime d'une forme perverse et subtile de harcèlement au travail ? Rovère et Nadia Lintz constatent que les salariés sont sous pression. Cette tragédie a-t-elle un lien avec les méthodes abusives du DRH ? ...

3

20h45

Faut pas rêver



Résumé

Avec ses 17 000 îles et ses 243 millions d'habitants, l'Indonésie est le plus grand archipel du monde. Des volcans de Java aux orangs-outans de Sumatra, en passant par la jungle de Bornéo et les plages de sable fin de Bali, Tania Young entreprend un voyage qui reflète la diversité de ces territoires, mais aussi de ses populations, qui font preuve d'une incroyable hospitalité et d'une bonne humeur communicative.

CANAL+

20h55

39e cérémonie des César



Résumé

Depuis le Théâtre du Châtelet. Après Antoine de Caunes, c'est Cécile de France qui présente cette 39e édition des César. François Cluzet, qui a reçu le César du meilleur acteur en 2007, préside la soirée. Cette année, trois films multiplient les nominations : «La Vie d'Adèle», d'Abdellatif Kechiche, «L'Inconnu du lac», d'Alain Guiraudie, et «Les Garçons et Guillaume, à table», de Guillaume Gallienne. Les autres longs métrages nommés pour le César du meilleur film sont «Neuf Mois ferme», d'Albert Dupontel, «Jimmy P. (Psychothérapie d'un Indien des plaines)», d'Arnaud Desplechin, «Le Passé», d'Ashgar Farhadi, et «La Vénus à la fourrure», de Roman Polanski. Au cours de

M6

20h50

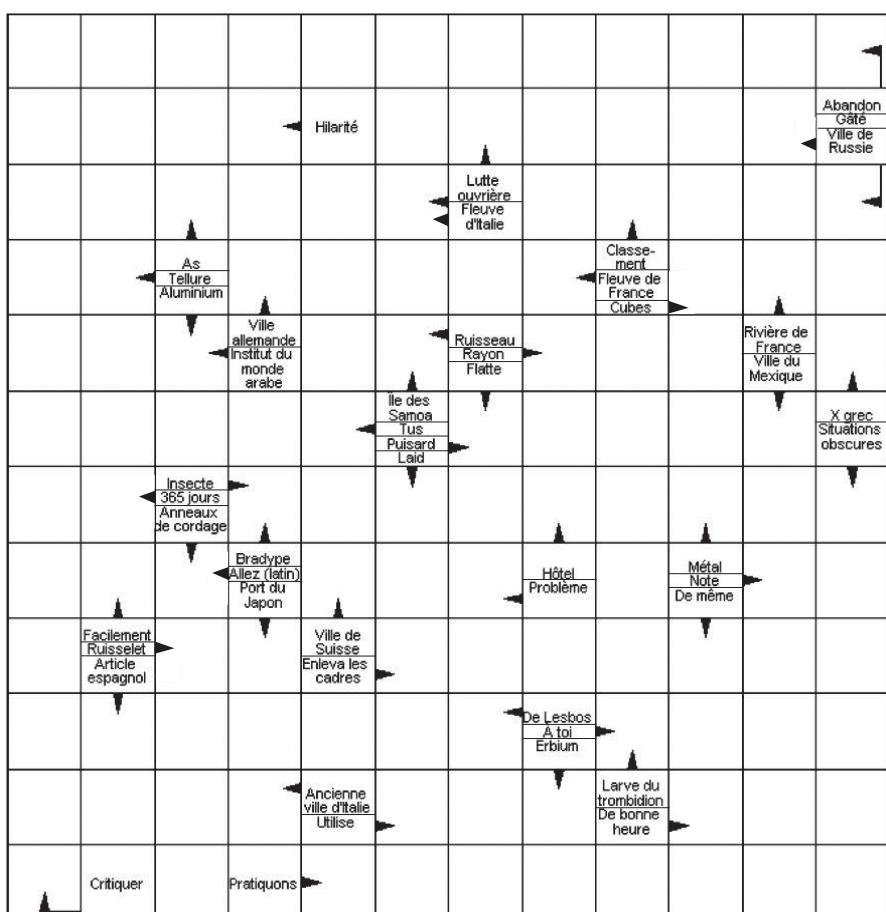
Elementary



Résumé

Holmes retrouve Irène Adler, qu'il croyait morte, dans un état de détresse psychologique grave, après qu'elle a été retenue prisonnière par Moriarty. Il confie donc la traque de ce dernier à Watson, le temps qu'il prenne soin de sa compagne. Les souvenirs de sa rencontre avec Irène, il y a deux ans, lors d'une enquête sur un vol de tableau, le submergent. Il se remémore ces moments où ils sont tombés amoureux, mais aussi sa plongée dans la drogue au moment de sa disparition. Irène, dont l'état s'améliore, lui fait des révélations troublantes. Par ailleurs, Holmes se demande si Watson sera un adversaire à la hauteur du machiavélisme de Moriarty...

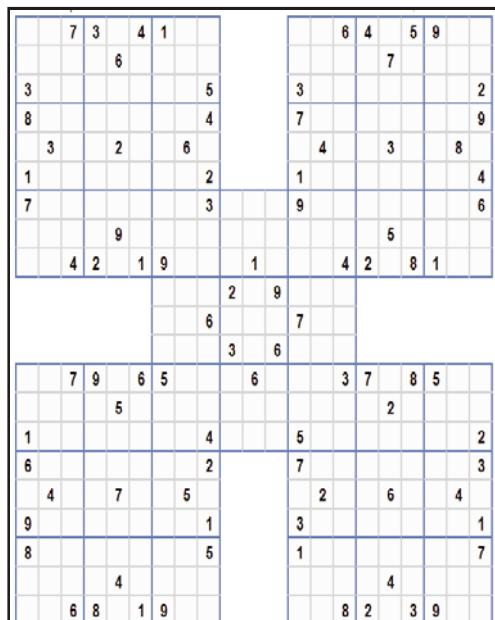
Mots fléchés n°525



Samouraï-sudoku n°525

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- Assiette
- Homme d'Etat allemand - Héros du Déluge
- Entrée d'une maison - Impudique
- Qui est à toi - Insecte coléoptère
- Recherche - Pronom personnel - Canton suisse
- Neon - Appuyer
- Blanchiment - Zirconium
- Asvin - Ch.-l. du dép. des Alpes-Maritimes
- Ver solitaire - Elevé une statue
- Cité légendaire bretonne - Personne crédule - Identique
- Ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées - Comm. de l'Ardèche
- Sein - Fais couler un liquide d'un lieu dans un autre

Verticalement:

- Etat d'équilibre d'un aéronef
- Sel ou selt de l'acide oléique - Brisé
- Personnage né de l'imagination de quelques étudiants - Prière à la Vierge - Etain
- Fou
- Pourvue d'ailes - Association
- Scandium - Argon - Argent
- Auteur dramatique et homme politique britannique - Article espagnol
- Etude scientifique du comportement des animaux dans leur milieu naturel - Electron-volt
- Fleuve de Russie - Mystérieuse
- Poète latin - Sommet des Alpes bernoises
- Mettez qqch par écrit - Enjoués
- Cheville - Fabuleuse

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Un ennemi savant vaut mieux qu'un ami ignorant.

Proverbe algérien

Le silence embellit la bouche. "La parole est d'argent, le silence est d'or".

Proverbe berbère

L'ami de tout le monde n'est l'ami de personne.

Proverbe arabe

Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Proverbe français

C'est arrivé le 28 février

2006 :

le Bureau d'Etat des statistiques (BES) chinois annonce que la population chinoise a augmenté de 7,68 millions de personnes en 2005, soit une croissance naturelle de 5,89 pour mille, contre 5,87 pour mille en 2004. Au 31 décembre 2005, la population chinoise a atteint 1 307 560 000 personnes, dont 562 millions de personnes vivant en ville et 745 millions de personnes dans les régions rurales. Sur ce chiffre total, on compte 674 millions d'hommes (soit 51,5 %) et 634 millions de femmes (soit 48,5 %). En 2005, la Chine a enregistré plus de 16 millions de naissances et environ 8,49 millions de décès.

Le Parlement chinois, lors de la 20^e session du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale de Chine, réunie à Pékin, ratifie la Convention internationale contre le financement du terrorisme.

2007 : la sonde américaine New Horizons, en route vers Pluton, survole Jupiter.

2010 : la Tempête Xynthia touche la France.

Célébrations :

- Journée mondiale sans Facebook, initiée par des utilisateurs de Facebook pour sensibiliser l'administration du réseau social à la cyber-dépendance et aux intrusions dans la vie privée.

- Finlande : Jour du Kalevala, fête la culture finlandaise.

- Taiwan : Jour du Mémorial de la Paix commémore l'incident 228, début du massacre qui réprima un soulèvement populaire contre le Kuomintang.

- Espagne : Dia de Andalucía (es) (Jour de l'Andalousie), commémore le référendum qui donna son autonomie à l'Andalousie.

- Fête des professeurs (pays arabes).

Nº 08



The crossword grid is organized into several sections:

- Top Left:** A portrait of a woman. Below it, a row of words: canter (down), bâton ferré (down), jupe (down), 3 (across), années (down), à l'intérieur (down), 8 (across).
- Top Right:** A portrait of a woman. Below it, a row of words: unité de luminance (down), 6 (across), eux (down), semblables (down), instinct (down), clavettes (down), 5 (across), satisfaction complète (down), agréable (phon) (down).
- Middle Center:** A central box labeled "S.TOUMIAT" containing the text "Précédente : Hamid Baroudi". It features a photo of a man and a grid of letters with various meanings.
- Bottom Left:** A portrait of a man. Below it, a row of words: flexibles (down), voyou (down), 11 (down), toilettes (down), baquet (down), 2 (down), bloc (down), plante légumineuse (down), 10 (down), espace (down), attristé (down), 4 (down), moquette (down), insecte (down), 1 (down), clou (down), chambre en anglais (down).
- Bottom Right:** A portrait of a man. Below it, a row of words: du caoutchouc (down), récipient (i) (up), niais (down), tissu imprimé (down), montant (down), renvoi (down), arbre (down), 9 (down), indiquant le lieu (down), de même (down), préfixe privatif (down), avoir le courage (down), ouvertes (down), grand coquillage (down), estimer (down), obtempérer (down).

Ancien footballeur international algérien

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Semi-marathon des pompiers

Mouad B.

La direction de la Protection civile de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj organise, aujourd'hui (vendredi), à l'occasion de la Journée mondiale de la Protection civile, un semi-marathon à l'intérieur de la ville.

Selon le chargé de la communication, le capitaine Ali Dahmane Rabah, tout le monde est invité à cette manifestation en plein centre ville de Bordj Bou-Arréridj et toutes les conditions ont été prises pour assurer une bonne animation.

TENNIS Pro Circuit ITF de tennis hommage à «Abdenacer Mezdad» du 29 mars au 5 avril à Oran

Le Pro circuit ITF de tennis dédié à la mémoire de «Abdenacer Mezdad», ex-entraîneur national, aura lieu du 29 mars au 5 avril sur les courts de tennis en terre battue de hai «Es-Salam» (ex St Hubert) d'Oran, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de tennis.

Cette compétition de la petite balle jaune d'une semaine, organisée par la Ligue oranaise en collaboration avec la fédération, s'inscrit au calendrier 2014 de la Fédération internationale de tennis (FIT).

Plus de 80 tennismen issus de 27 pays ont confirmé leur participation à ce tournoi, dont ceux d'Afrique du Sud, d'Allemagne, d'Argentine, d'Australie, d'Autriche, de Bosnie, de Chili, de Colombie, de Croatie, d'Egypte, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, d'Inde, d'Italie, de Japon, du Maroc, de Moldavie, des Pays Bas, de Pologne, du Portugal, de Roumanie, de Russie, de Suisse, de Tunisie, de Turquie et d'Algérie.

L'Algérie sera présente avec cinq tennismen, à savoir Boukhouzba Mohamed Reda, Chekkat Youcef Khalil, Ghozali Sabri, Habouche Fazil et Yasri Hichem. Les deux premières journées de cette compétition, qui sera assurée par le juge-arbitre international, le Tunisien Kamel Belhaj Alaya, seront réservée aux épreuves des qualifications en simple et double.

Le tableau des finales débutera le 31 mars avec le déroulement des 1/16^e de finale en simple et des 1/8^e en double. Rappelons que l'entraîneur national de tennis, Abdenacer Mezdad est mort en 2007 à Oran à l'âge de 41 ans des suites d'une maladie.

HANDBALL Coupe arabe des clubs (tirage au sort) Les clubs algériens fixés sur leurs adversaires

Les cinq clubs algériens engagés en Coupe arabe des clubs des vainqueurs de coupe de handball (messieurs et dames) prévue du 19 au 29 mars prochain à Mehdia (Tunisie) sont fixés sur leurs adversaires au premier tour de la compétition.



Le C. Chelghoum Laïd a hérité du groupe B en compagnie d'Al Aïn (Emirats arabes), Annassirat (Palestine) et Al Wehda (Arabie Saoudite). Le second représentant algérien chez les messieurs, l'ES Aïn Toute, évoluera dans le groupe C avec Al Jaïch (Irak), Al Ittihad (Libye) et Al Khaliq (Arabie Saoudite).

Chez les dames, le leader du championnat d'Algérie le GS Pétroliers est versé dans le groupe B composé d'Al Sadd (Qatar), Association de Megrine (Tunisie), Association Féminine de Mehdia (Tunisie). Quant aux deux autres équipes algériennes, Constantine

et le HBC El Biar, elles sont logées dans le groupe A avec Nour Ariana (Tunisie) et Ittihad Oujda (Maroc).

Le tournoi féminin se déroulera du 22 au 29 mars.

Résultats du tirage au sort:

Hommes :

Poule A : Sidab (Oman), Nouvelle Ben Ghazi (Libye), Annejma (Bahreïn) et Nesr Tbolba (Tunisie)

Poule B : Al Aïn (UAE), Annassirat (Palestine), C Chelghoum Laïd (Algérie) et Al Wahda (Arabie Saoudite)

Poule C : Al Jaïch (Irak), Al Ittihad (Li-

by) , ES Aïn Toute (Algérie) et Al Khaliq (Arabie Saoudite)

Poule D : Makarem Mehdia (Tunisie), Mouloudia Marrakech (Maroc), Salah (Palestine), Al Krein (Koweït)

Dames :

Poule A : Constantine (Algérie), Nour Ariana (Tunisie), Ittihad Oujda (Maroc) et HBC El Biar (Algérie)

Poule B : Al Sadd (Qatar), Association de Megrine (Tunisie), Association Féminine de Mehdia (Tunisie) et GS Pétroliers (Algérie).

HANDBALL Le Saoudien Turki Khiloui président de l'Union arabe de handball

Le Saoudien Turki Khiloui a été désigné à l'unanimité président de l'Union arabe de handball (UAHB), au terme des travaux de la réunion de l'instance arabe tenus mardi et mercredi au Caire (Egypte).

Le nouveau bureau exécutif de l'Union arabe de handball est composé notamment de deux vice-présidents, l'Egyptien Khaled Diouani et l'Emirati Aissa Nouaimi.

Composante du nouveau bureau exécutif de l'UAHB pour la période 2004 à 2017:

-Président: Turki Khiloui (Arabie Saoudite)

-1^{er} vice-président: Khaled Diouani (Egypte)

-2^{er} vice-président: Aissa Nouaimi (Emirats Arabes Unis)

-Trésorier général: Mohamed Menii (Arabie Saoudite)

-Membres: Nabil Chamroukh (Jordanie), Mehdi Kouaja (Tunisie), Saïd Chahri (Oman), Jawdet Jouda (Palestine).

APS

Sudoku N°524

4	3	6	1	9	8	5	7	2
5	9	1	7	2	6	4	8	3
7	8	2	4	3	6	1	9	6
8	4	9	2	1	7	6	3	5
3	2	5	6	8	9	7	4	1
6	1	7	5	4	3	9	2	8
9	5	8	3	6	4	2	1	7
1	7	3	9	5	2	8	6	4
2	6	4	8	7	1	3	5	9

6	5	3	1	2	9	7	4	8
1	9	2	7	8	4	5	6	3
4	8	7	6	3	8	2	1	9
8	3	9	2	4	1	6	7	5
5	2	6	8	7	3	1	9	4
7	4	1	6	9	5	8	3	2
9	6	8	5	7	4	3	2	1
3	7	6	9	8	3	5	6	4
2	1	4	9	6	8	7	3	5

5	3	6	2	1	8	4	9	7
4	7	1	3	9	6	5	8	2
9	2	8	7	5	4	1	3	6
5	6	3	4	7	8	2	9	1
4	1	7	6	9	8	3	5	2
3	8	9	5	1	2	6	7	4
2	6	1	2	9	7	4	3	8
1	4	7	2	3	6	8	1	5
7	8	6	5	1	9	3	2	4

Mots Croisés N°524

PEDICELLAIRE
AVENIR■INNES
TERRAINS■CEP
TI■INGUINALE
ELU■ONDEES■R
M■RA■EIRE■AL
ONGLE■TELUGU
U■ELUDES■NIE
IGNARES■KILT
LUCIEN■CROIT
LIER■TENANTE
ELSENEUR■SES

Mots Fléchés N°5247

PUTREFACTION
REVERIE■ASIE
ALAVA■RARES■
TE■EIDERS■EU
I■ALLONGERAS
CRUEL■TES■UN
INGRES■NO■OE
E■M■RENTABLE
NIEE■PI■ISO■
NONCHALANCES
ENTRER■YEUSE
S■EUPEN■ERSE

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE L'ES Sétif décidée à «sortir» une nouvelle fois les burkinabés de l'ASFA-Yennenga

L'ES Sétif, qui avait déjà éliminé l'ASFA-Yennenga (Burkina Faso) il y a tout juste un an, en 1/16e de finale de la Ligue des champions africaine de football (1-2 puis 4-2), compte rééditer cette performance au même stade de cette compétition, face au même adversaire qu'elle accueillera dimanche en match aller, soutiennent joueurs et entraîneur.



«Nous tâcherons de faire respecter l'adage «jamais deux sans trois», dira même le défenseur Riad Benchadi (même s'il ne figure pas sur la liste africaine de l'ESS), rappelant à ce propos que son équipe avait aussi éliminé ces mêmes Burkinabés, toujours en 1/6e de finale, en 2011 (2-0 à Sétif et 4-3 à Ouagadougou). C'est dire que l'optimisme reste de rigueur du côté des Hauts-Plateaux, même si la composante sétifienne n'a plus rien à voir, aujourd'hui, avec l'Entente conquérante et diablement efficace qui était parvenue à secouer à 11 reprises les filets de cet adversaire lors de leurs deux précédentes rencontres.

Le coach Kheireddine Madoui, auquel les dirigeants de l'ESS viennent de renouveler leur confiance jusqu'à la fin de la saison, reste quelque peu circospect mais partage largement l'optimisme ambiant. «Notre connaissance de cette formation du Burkina Faso sur laquelle nous avons un ascendant psychologique certain, et les

encouragements de nos supporters, dimanche, devraient nous permettre de nous qualifier, à condition de nous montrer rigoureux et concentrés à Sétif pour éviter d'encaisser un but qui nous mettrait en situation difficile», estime Madoui.

Évoquant le caractère «serré» du calendrier, l'entraîneur des Noir et Blanc ne se fait pas plus de souci que cela : «contrairement aux saisons précédentes, notre jeu ne repose pas sur des individualités mais sur un collectif de 25 joueurs, tous aptes à apporter le plus que l'on attend d'eux». Madoui ajoute encore que ce sont des éléments les plus en forme et qui ont prouvé lors des derniers matches leur capacité à se fondre dans ce collectif qui seront alignés, dimanche.

Le défenseur central Farid Mellouli, qui connaît aussi l'ASFA-Yennenga pour l'avoir rencontré en 2012 lorsqu'il évoluait sous les couleurs de l'ASO Chlef, est persuadé, quant à lui, que lui-même et ses coéquipiers, sont

«très bien préparés» pour ce rendez-vous continental, et «parfaitemment conscients de leur responsabilité, s'agissant d'une rencontre internationale où il doit être fait honneur aux couleurs algériennes». Dimanche, «nous ne serons pas l'Entente de Sétif, mais l'Entente de l'Algérie», conclut Mellouli dont la participation à ce match (de même que celle de Mohamed-Khoutir Ziti) ne sera décidée qu'au dernier moment en raison d'une blessure.

En revanche, le métronome de l'équipe, Amir Karaoui, qui avait donné quelques frayeurs aux soigneurs de l'équipe, sera bel et bien présent, selon le médecin du club, Zinedine Djarboua.

La rencontre ES Sétif dont le coup d'envoi sera donné dimanche à 18 heures au stade du 8-Mai 1945, sera officiée par un trio d'arbitres tunisiens constitué de Selim Jedibi, assisté de Majed Rahouma et Mohamed Bitouta.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE «Le CS Constantine vise au moins la phase des poules»

Le CS Constantine jettera toutes ses forces dans la Coupe de la Confédération africaine de football après avoir raté ses objectifs sur la scène nationale, selon son nouveau directeur général, Omar Bentobal, qui mise au moins sur une qualification «à la phase des poules».

«Maintenant que nous avons perdu tout espoir de jouer le titre de champion et sommes éliminés de la coupe d'Algérie, il nous convient de tout miser sur la Coupe de la Confédération. Je ne vais pas dire qu'on ambitionne de la gagner, mais il faudra au moins atteindre la phase des poules», a déclaré Bentobal à l'APS.

Bentobal a remplacé Mohamed Boulahbib il y a quelques jours suite aux changements opérés par Tassili Airlines, l'actionnaire majoritaire du club de «Cirta» au lendemain de l'élimination du CSC en quart de finale de la Coupe



d'Algérie face à la JSM Chérifa (Div. amateur). Ces changements ont également touché le poste de président, puisque Yacine Fersouda a lui aussi cédé sa place à Mohamed Haddad. «Il est vrai, on vient de passer des moments difficiles après notre élimination en Coupe d'Algérie, mais tout le monde a fini par comprendre que la défaite, même face à une équipe de

division inférieure, fait partie du football. Et puis, c'est ça la particularité de l'épreuve coupe», a commenté le nouveau directeur général du vieux club constantinois. La page de l'élimination étant tournée, le CSC est désormais concentré sur son match de coupe de la CAF sur le terrain des Red Lions (Liberia) aujourd'hui (17h00, heure algérienne) dans le cadre

Les choses sérieuses commencent pour le CABBA

Mouad B.

À la veille du match face au CRB, l'entraîneur du CABBA, Mustapha Biskri, a fait un point sur l'état de forme de son équipe et à évoquer cette rencontre de la 21^e journée de Ligue 1.

«Le calendrier est chargé, on a bien joué face à la JSMB, on a fait un bon match et on en est conscient. Mais si on continue à faire des matches comme ça tout en prenant trois points, c'est une bonne chose. On récupère bien, on a un effectif assez riche pour faire souffler des joueurs. Donc on n'est pas à plaindre. Le problème, c'est qu'on a des blessés dans le même secteur. Il faut faire avec mais il faut que ça s'arrête là car ça pourrait devenir problématique. Il faut faire tourner tout en conservant la qualité de jeu. Le dilemme d'un entraîneur est là», a expliqué le technicien bordéjien.

Enfin, Mustapha Biskri a évoqué la rencontre de demain face au CRB. «Nous allons jouer notre propre jeu face au CRB, ça va donner un grand match, un jeu très ouvert. Cela n'a pas toujours été le cas depuis le début de saison. Est-ce que le CRB va jouer dans cet état d'esprit ? Je n'en sais rien. Mais quel que soit le système de jeu du CRB, c'est mon équipe qui m'intéresse. Le CRB sera très bien organisé, c'est une certitude, je connais bien l'équipe. Il faut la respecter, c'est une bonne équipe, mais on doit gagner à tout prix», conclut-il.

«Affronter le CRB est toujours un plaisir. Cela rend le match plus beau. Personnellement, ce sera une date spéciale pour moi, car ce sera peut-être mon premier match. C'est un match que je veux gagner à tout prix. Si je perds ce jour, je serai vraiment triste. Je veux la victoire ou un bon résultat. Mais il faudra jouer avec intelligence, particulièrement contre une équipe de qualité. Je n'ai pas peur du CRB mais je les respecte. On ne doit avoir peur de personne, juster respecter l'adversaire. Le maintien ? Oui, nous sommes dans l'obligation de le réaliser. Le football est passionnant pour ce genre de défis. Nous sommes les grands favoris, mais nous pouvons le perdre face à une équipe que personne n'attend. Le championnat est extrêmement compétitif en raison des investissements. Nos concurrents directs sont aussi le CRBAF et le CRB. Le championnat sera très relevé», a expliqué le gardien de but Abdelhadi Souiche.

COUPE D'ALGÉRIE Les demi finales décalées au 28 et 29 mars

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie seniors de football, initialement prévues le mardi 18 mars ont été décalées au vendredi 28 et samedi 29 mars, a annoncé mercredi à Alger, le président de la Fédération algérienne de football (FAF).

«Le changement des dates du déroulement des matches des demi-finales de cette compétition populaire a été dicté par plusieurs considérations, entre autres, permettre au grand public de suivre cette importante compétition le weekend. Il y a aussi la retransmission TV sans oublier les droits du sponsor majeur de la Coupe d'Algérie», a précisé Mohamed Raouroua à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la FAF.

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie mettront aux prises la JSM Cheraga au MC Alger et la JS Kabylie au CRB Ain Fekroun. D'autre part, le président de la FAF, a rendu un vibrant hommage à l'équipe de la JSM Chérifa, pensionnaire du championnat national amateur (Groupe Centre), pour sa qualification historique pour le dernier carré de Dame coupe, aux dépens du CS Constantine (2-1).

Par ailleurs, Mohamed Raouroua a révélé que la dotation financière de la Coupe d'Algérie cette saison est estimée à 15 milliards de centimes, repartis sur toutes les équipes participantes, selon le parcours de chacune d'elle.

APS

ARBITRAGE

Une nouvelle organisation de l'arbitrage algérien la saison prochaine

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a annoncé mercredi la mise en place d'une nouvelle organisation du corps arbitral à partir de la saison prochaine, après les critiques que ne cesse de subir ce secteur. «Il y aura une nouvelle organisation du corps arbitral la saison prochaine, par laquelle nous espérons apporter des remèdes aux lacunes constatées dans ce secteur», a déclaré le premier responsable de la FAF lors de l'assemblée générale ordinaire de sa structure tenue à Alger.

L'arbitrage est au centre d'une interminable polémique depuis le début de cet exercice 2013-2014. Il ne se passe pas une journée de championnat dans les deux Ligues professionnelles, ou un tour de Coupe d'Algérie, sans que les hommes en noir ne soient montrés du doigt par les dirigeants, entraîneurs, joueurs et supporters des différents clubs.

«Personne n'est parfait. Les arbitres peuvent bien se tromper, mais on ne leur pardonne pas les erreurs à répétition. D'ailleurs, lors d'une récente réunion tenue avec eux, je les ai mis en garde contre cela, tout en les avertissant que des sanctions sévères seront prises», a ajouté Raouraoua.

Des émissions télévisées pour la vulgarisation des lois du jeu

Le patron du sport-roi en Algérie a néanmoins vanté le travail de formation accompli par la commission fédérale d'arbitrage (CFA) sous la présidence de l'ancien arbitre international, Belaïd Lacarne, tout en l'encourageant à poursuivre ses efforts. Des propos assimilés à un renouvellement de confiance au président de la CFA, très contesté du reste par un grand nombre de dirigeants de clubs, selon les observateurs. Raouraoua a reconnu, en outre, qu'il y a un déficit énorme des arbitres exerçant dans les différents championnats d'Algérie, un déficit que la CFA est en train de tout faire pour le combler, selon ses dires.

Et pour réunir justement les conditions nécessaires aux «référées» afin d'exercer leur mission dans la sérénité totale, le président de la FAF a annoncé l'entame prochaine de la réalisation d'émissions télévisées visant la vulgarisation des lois de jeu en direction des joueurs, des dirigeants et des supporters. «Nous allons bientôt financer des émissions télévisées visant à faire connaître les lois de football à tous les acteurs de la balle ronde ainsi que les spectateurs. Nous estimons qu'une fois les règles du jeu connues, cela aidera certainement à diminuer les polémiques autour de l'arbitrage que nous constatons après chaque journée de championnat», a-t-il estimé.

L'adversaire des Verts du 31 mai sera connu dans 48 heures

L'accord sur le match amical du 31 mai prochain de la sélection algérienne de football dans le cadre de sa préparation en vue du Mondial 2014 au Brésil, sera bouclé dans les prochaines 48 heures, a annoncé mercredi le président de la Fédération algérienne de football. «L'accord sur le match amical du 31 mai sera bouclé dans les 48 heures. Ce sera contre un adversaire européen et la rencontre se déroulera à l'étranger. Vous aurez une annonce dans ce sens dans les prochaines 48 heures» a déclaré Mohamed Raouraoua, interrogé par l'APS en marge de l'assemblée générale ordinaire de la FAF.

Trois matches amicaux sont au programme des hommes de Vahid Halilhodzic en prévision de la Coupe du Monde 2014. Les partenaires du capitaine Madjid Bougherra entameront leur série de rencontres amicales contre la Slovénie le 5 mars à 18h00 au stade Mustapha Tchaker de Blida. L'équipe algérienne disputera son troisième et dernier match le 4 juin contre la Roumanie à Genève avant de se rendre au Brésil pour disputer la Coupe du Monde 2014. Au Mondial brésilien, l'Algérie évoluera dans le groupe H avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud. Les Verts débuteront le tournoi contre les Diables Rouges belges le 17 juin à Belo Horizonte avant d'affronter successivement la Corée du Sud le 22 juin à Porto Alegre et la Russie le 26 juin à Curitiba.

JO- 2016

Raouraoua : l'entraîneur de la sélection olympique installé en fin de saison

Le staff technique de la sélection algérienne olympique de football sera installé à la fin de la saison en cours avec pour mission la qualification pour les Jeux olympiques 2016 au Brésil, a indiqué mercredi le président de la Fédération algérienne de football (FAF).

«Le nouveau sélectionneur de l'équipe des U-21 sera connu d'ici la fin de la saison en cours. Nous n'avons pas encore tranché sur le choix de l'entraîneur. Nous ne sommes pas pressés», a déclaré Raouraoua en réponse à une question de l'APS à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la FAF.

La direction technique nationale de la FAF, a entamé depuis la fin de l'année 2013, une série de stages de prospection à travers le pays pour la mise en place de l'équipe algérienne des U-21 en vue des éliminatoires des Jeux olympiques 2016 à Rio de Janeiro. «Nous avons fait un travail énorme cette année alors que d'autres fédérations africaines n'ont même pas commencé le travail. Nous avons une année d'avance. J'espère qu'avec les moyens que nous mettons à la disposition de l'équipe et le staff technique



qui sera installé d'ici la fin de la saison, nous puissions aspirer à retourner enfin aux Jeux olympiques au Brésil», a précisé le président de la FAF.

Quelque 20 entraîneurs ont été mobilisés par la direction technique nationale de la FAF dans l'opération de la prospection sur le territoire national. Une short-list de 50 joueurs dont la plupart sont issus des académies de la FAF ont commencé la préparation. D'ailleurs, un stage de trois jours ayant regroupé 41 joueurs nés en 1993 et 1994 sous la direction de Toufik Korichi, au Centre technique national

de Sidi Moussa (Alger), a pris fin ce mercredi. La dernière participation d'une sélection olympique algérienne de football aux JO remonte à 1980 à Moscou.

D'autre part, le président de la Fédération algérienne de la FAF a précisé que l'absence prolongée du directeur technique national Said Haddouche est due à la maladie grave de sa femme. «Il est au chevet de sa femme gravement malade à qui on souhaite un prompt rétablissement» a-t-il dit.

MONDIAL-2014 / ALGÉRIE

Raouraoua et Halilhodzic «d'accord» sur l'objectif et le plan de préparation

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a assuré mercredi qu'il était en «parfaite harmonie» avec le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, aussi bien sur l'objectif à atteindre lors du Mondial-2014 au Brésil, que sur le plan de préparation en prévision de ce rendez-vous (12 juin-13 juillet).

«Avec l'entraîneur national, nous nous sommes entendus sur tout ce qui a trait à la prochaine participation de la sélection algérienne en coupe du monde, que ce soit l'objectif à atteindre ou le plan de préparation et la méthode de travail à prôner en prévision de cette compétition», a déclaré le patron de la FAF à la presse à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de sa structure tenue à Alger.

Raouraoua avait annoncé après le tirage au sort de la Coupe du monde en décembre dernier que l'objectif des Verts au Brésil sera «la qualification au deuxième tour». Des propos qui n'ont pas été du goût du patron technique de l'équipe nationale qui, lui, a refusé de promettre «quoi que ce soit» aux Algériens, selon ses déclarations à la presse.

Cela aurait, entre autres, contribué, selon la presse, à la «détérioration» des rapports entre le président de



la FAF et le technicien bosnien, au point où des observateurs ont prédit un divorce prémature entre les deux parties.

«Je profite de l'occasion pour rassurer que l'entraîneur national et moi, sommes en parfaite symbiose à propos de l'objectif à atteindre au Brésil, et sur tout ce qui concerne la préparation de ce rendez-vous», a encore ajouté le membre du bureau exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA).

Il a réitéré, en outre, l'ambition de la sélection algérienne de ne pas se rendre au Brésil en «victime expiatoire», en rappelant que l'objectif déclaré dans un pre-

mier temps, est toujours maintenu, à savoir, «la qualification au deuxième tour». Lors du Mondial brésilien, la sélection nationale évoluera dans le groupe H en compagnie de la Belgique, la Russie et la Corée du Sud.

«Rien n'est encore fait pour la prolongation du contrat d'Halilhodzic»

Par ailleurs, le n°1 du football algérien a affirmé que «rien n'est encore fait» avec Halilhodzic à propos de la prolongation de son contrat qui expire à l'issue de la Coupe du monde. Un premier ultimatum avait pourtant été fixé par le président

de la FAF au coach bosnien pour trancher sur son avenir avec les Verts, et qui a expiré en fin janvier dernier.

«Dans tous les cas, j'ai déjà préparé deux plans B et C, au cas où le sélectionneur national n'accepte pas de prolonger son contrat après le Mondial, mais pour l'instant l'on n'en est pas encore là», a-t-il encore expliqué. Pour le président de la FAF, «il faut penser d'ores et déjà à l'après-Mondial», vu que les éliminatoires de la Coupe d'Afrique (CAN-2015) qui aura lieu au Maroc, débuteront au cours de la première semaine de septembre prochain.

En raison du rapprochement de la date de cette échéance, Raouraoua a l'intention de clore le dossier de l'entraîneur dans les meilleurs délais, selon ses dires. Le même responsable n'a pas caché auparavant ses ambitions en prévision du rendez-vous continental de 2015, surtout qu'il aura lieu «dans un pays voisin».

Il ne veut ainsi rien laisser au hasard afin de permettre à l'équipe nationale de réaliser un «parcours de premier ordre» dans cette épreuve, notamment après son élimination au premier tour lors de la précédente édition qui s'est déroulée en Afrique du Sud en janvier 2013.



Source : [Wikipeida.fr](http://wikipeida.fr)

Les stars du Mondial KARIM BENZEMA



Karim Benzema, né le 19 décembre 1987 à Lyon, est un footballeur international français évoluant au poste d'avant-centre au Real Madrid. Karim Benzema débute sa carrière à l'Olympique lyonnais, son club formateur. Il s'y impose comme titulaire au cours de la saison 2007-2008, à 20 ans. Meilleur buteur du championnat de France, il remporte le trophée du meilleur joueur de Ligue 1. Ses prestations, notamment en Ligue des Champions, attirent alors l'attention des grands clubs européens. Il rejoint le Real Madrid en juillet 2009. Après des débuts difficiles, il réussit à s'imposer progressivement comme titulaire dans le club de la capitale espagnole, dont il est devenu un joueur important. Attaquant complet, il est capable de marquer, faire marquer et créer des occasions grâce à ses dribbles et ses qualités techniques. Il honore sa première sélection en équipe de France dès mars 2007. Non retenu pour la Coupe du monde 2010, il devient sous le mandat de Laurent Blanc un des joueurs-clés de la sélection.



SON PARCOURS

France -17 ans
Lors du printemps 2004, Philippe Bergeroo, alors entraîneur de l'équipe de France des moins de 17 ans, repère le joueur lors du tournoi de Montréal. Il aiguille Ben-Zemana puis avec l'équipe junior de Lyon. Il est sélectionné pour disputer le championnat d'Europe des moins de 17

ans et s'intègre dans un groupe qui compte déjà dans ses rangs des joueurs offensifs tels que Samir Nasri, Jérémy Ménez et Hatem Ben Arfa. Remplaçant, il inscrit un but lors du premier tour, après être entré en jeu face à l'Irlande du Nord. L'équipe de France remporte la compétition pour la première fois, s'imposant en finale face à l'Espagne.

France espoirs

Lors de l'été 2006, il est appelé par René Girard pour disputer les matches qualificatifs pour le championnat d'Europe avec l'équipe de France Espoirs. Benzema dispute tous les matchs mais la France est éliminée par Israël lors des matches de barrages. En novembre 2006, il est appelé en équipe de France par le sélectionneur Raymond Domenech, à l'occasion d'un match amical face à la Grèce. Blessé, il ne peut disputer la rencontre, et est alors approché par l'équipe nationale algérienne. Il décline l'invitation, et déclare : « L'Algérie c'est le pays de mes parents, c'est dans mon cœur, mais sportivement, je jouerai en équipe de France ».

Parcours en A

Benzema est le maillot de l'équipe de France Euro 2008

Alors âgé de 19 ans, Benzema effectue ses débuts internationaux avec l'équipe de France le 29 mars 2007. Entré en jeu à la mi-temps, il inscrit le but vainqueur face à l'Autriche (1-0) en reprenant un coup franc de Samir Nasri. Par la suite, le jeune Lyonnais est régulièrement appelé en équipe nationale. Il participe notamment à cinq matches qualificatifs pour le championnat d'Europe 2008.

Le 13 octobre 2007, il inscrit son premier doublé face aux îles Féroé après avoir remplacé Nicolas Anelka à la mi-temps. Benzema est alors retenu dans la liste des 23 joueurs français établie par Domenech pour participer à l'Euro 2008. Titulaire à la pointe de l'attaque tricolore lors de deux des trois matchs de poule, il est associé à Nicolas Anelka face à la Roumanie (0-0) puis à Thierry Henry lors de la 3^e journée face à l'Italie, pour une

défaite (0-2). Entretemps, Benzema voit l'équipe de France battue sévement par les Pays-Bas (4-1), du banc de touche. Après 1 nul et 2 défaites, la France quitte la compétition à la dernière place de son groupe.

Mondial 2010

Après l'élimination prémature de l'équipe de France au premier tour de l'Euro 2008, Benzema participe aux éliminatoires de la Coupe du monde 2010. Placé en position de concurrence directe avec André-Pierre Gignac par Raymond Domenech, il participe à huit des dix matchs qualificatifs mais est écarté par le sélectionneur pour les matches de barrages difficilement remportés par la France face à l'Irlande, au profit d'André-Pierre Gignac. Il ne sera finalement pas retenu par Raymond Domenech pour participer à la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud.

Euro 2012

Benzema entame les éliminatoires de l'Euro 2012 avec la confiance du nouvel entraîneur Laurent Blanc. L'équipe de France est alors en pleine reconstruction et peine à trouver un nouvel élan après le traumatisme d'Afrique du Sud.

Dans ce contexte difficile et après la défaite surprise à domicile lors du premier match des éliminatoires face à la Biélorussie, il inscrit le 7 septembre 2010 un but décisif sur un exploit individuel en ouvrant le score face à la Bosnie-Herzégovine. Il récidive le 12 octobre 2010 face au Luxembourg et le 17 novembre 2010 à Wembley lors d'un match amical face à l'Angleterre. Le 9 février 2011, il inscrit le but de la victoire face au Brésil sur une passe décisive de Jérémy Ménez et confirme son statut de titulaire à la pointe de l'attaque tricolore.

Le 2 septembre 2011, il marque son 13^e but en sélection face à l'Albanie et offre sa 4^e passe décisive en quatre matchs consécutifs.

Sélectionné logiquement pour l'Euro 2012, Benzema inscrit un doublé contre l'Estonie (4-0) lors du dernier match amical de préparation, le 5 juin 2012. Muet lors du premier match de la compétition face à l'Angleterre (1-1), il réalise deux passes décisives pour Jérémy Ménez (53') et Yoann Gouffran (56') durant le second match face à l'Ukraine, remporté (2-0) par la France.

Après une défaite sans conséquence face à la Suède (1-2), la France est éliminée par l'Espagne en quart de finale, sur le score de 0-2. Attaquante de pointe titulaire du système utilisé par Laurent Blanc, Karim Benzema n'inscrit aucun but lors des quatre matchs de cet Euro, qui apparaît comme un « échec » personnel autant que collectif.

Distinctions individuelles

- ▶ Meilleur joueur français de l'année en 2011 et 2012
- ▶ Meilleur buteur de Ligue 1 en 2007-2008
- ▶ Meilleur joueur de Ligue 1 en 2007-2008
- ▶ Étoile d'or France Football en 2007-2008
- ▶ Meilleur jeune joueur d'Europe en 2008
- ▶ Nommé pour le Ballon d'or en 2008, 2009, 2011 et 2012



ALGÉRIE - ESPAGNE

M. Lamamra transmet un message d'amitié du président Bouteflika au Roi d'Espagne...



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a transmis, au terme de sa visite officielle en Espagne, un message d'amitié et de vœux du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au Roi d'Espagne, Juan Carlos, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué.

M. Lamamra a transmis le message lors d'une audience que lui accordée le Roi Juan Carlos au Palais de la Zarzuela à Madrid, a précisé la même source. L'audience, à laquelle a assisté le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Garcia Margallo, a donné lieu à une évaluation des résultats de la visite officielle du chef de la diplomatie algérienne en Espagne, a indiqué le communiqué. De son côté, le Roi Juan Carlos a chargé M. Lamamra de transmettre au président Bouteflika ses sentiments cordiaux et ses meilleures voeux, a ajouté la même source.

... Et au Chef de gouvernement espagnol

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a transmis également au président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, un message d'amitié et de considération du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué un communiqué du ministère. Le chef de la diplomatie algérienne a été reçu par le président du gouvernement espagnol avec qui il a procédé à l'examen de l'état des perspectives des relations et de la coopération bilatérale, notamment les échéances principales inscrites à l'agenda bilatéral, précise le communiqué.

Il s'agit notamment, selon la même source, de la tenue du Sommet algéro-espagnol, institué par le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération liant les deux pays, dont la tenue est prévue pour le 4^e trimestre de l'année 2014.

Les entretiens ont porté, par ailleurs, sur l'examen de questions régionales et internationales d'intérêt commun, en particulier la situation au Sahara occidental, la question de l'intégration maghrébine, la situation dans la région sahélienne et en Afrique, ainsi que la coopération euroméditerranéenne, a conclu le communiqué.

APS

FOOTBALL

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

Raouraoua presse les clubs à demander les licences CAF-FIFA

Les clubs algériens n'ayant pas encore déposé leurs dossiers pour l'obtention des licences CAF-FIFA sont tenus d'entreprendre les démarches d'usage dans les meilleurs délais, faute de quoi ils seront exclus des compétitions continentales dès la saison prochaine, a averti le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua.

Le patron de la FAF a saisi l'opportunité de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de sa structure mercredi à Alger pour rappeler aux présidents des



clubs professionnels l'urgence d'agir rapidement pour bénéficier des licences en question. La Fédération internationale de football (FIFA) avait donné un ultimatum aux clubs pour se voir établir des licences professionnelles et éviter ainsi d'être privés des épreuves internationales.

L'instruction de la première structure footballistique mondiale avait précipité l'instauration du professionnalisme en Algérie lors de l'été 2010.

Deux championnats professionnels composés de 16 clubs chacun, avaient été mis sur pied, mais l'expérience est entachée, jusque là, de plusieurs lacunes, selon les observateurs.

Quatre clubs seulement parmi ceux de l'élite, à savoir l'ES Sétif, le CS Constantine, le MC Alger et l'USM Alger, ont déposé leurs dossiers pour l'obtention des licences CAF-FIFA.

HISTOIRE

ALGÉRIE - FRANCE

Abadou : Les desseins de la France coloniale de séparation du Sahara ont été fermement rejetés par le peuple algérien

Les desseins de la France coloniale visant la séparation du Sahara du reste du territoire national, ont été fermement rejetés par le peuple algérien, a affirmé jeudi à Ouargla, le secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM).

Intervenant en ouverture du colloque sur les manifestations populaires du 27 février 1962 à Ouargla, M. Saïd Abadou a souligné que «toutes les tentatives de la France coloniale visant la séparation du Sahara du reste du pays et, de là, la dislocation de l'unité nationale, ont été confrontées à un rejet fort et explicite de la part du peuple algérien».

«Le commandement de la Révolution a fait face avec force aux complots abominables ourdis par la France coloniale contre l'unité territoriale de l'Algérie.

gérie et la cohésion de son peuple», a affirmé M. Abadou.

Le SG de l'ONM a, à cette occasion, évoqué les différentes stratégies colonialistes prônées par l'administration coloniale pour assouvir ses convoitises expansionnistes, dont la scission du Sahara du reste du pays, qui ont été vouées à l'échec grâce à la détermination et la bravoure du peuple algérien, conscient des manœuvres des autorités coloniales. Initié par l'association «Manifestations populaires du 27 février 1962» de Ouargla, le colloque a fait l'objet de communications et exposés animés par des chercheurs, enseignants et moudjahidines témoins vivants de ces manifestations.

Dans son intervention, le moudjahid Abdellakdar Touahir a rappelé que le soulèvement de la population de Ouar-



gla, qui avait permis de réitérer l'adhésion de la population autour de la direction de l'Armée de Libération Nationale, traduisait, une fois de plus, la cohésion et l'unité du peuple algérien et marquait un soutien à la délégation algérienne lors des négociations d'Evian.

AUDIOVISUEL

Des scènes d'un documentaire sur l'Association des Oulémas algériens seront tournées à Constantine

Certaines scènes d'un documentaire sur l'histoire de l'Association des Oulémas musulmans algériens (AOMA), dont le coup d'envoi du tournage a été récemment donné à Alger, seront tournées à Constantine, ville natale du premier président de cette association, cheikh Abdelhamid Ben Badis, indiqué jeudi à l'APS son réalisateur, Abdelbaki Sellal.

Produite par l'AOMA, cette œuvre cinématographique sera déclinée en trois épisodes de 52 minutes chacun, a précisé le cinéaste, faisant savoir que certaines séquences seront tournées également à Tlemcen et en Tunisie. Des prises de vues seront également filmées au Nadi At-Taraqi (Alg) où avait été annoncée, le 5 mai 1931, la naissance de l'Association des Oulémas, a précisé M. Sellal, signalant que le premier coup

de manivelle a été effectué au siège de cette association.

Le documentaire consacrera d'importants passages aux grandes figures de cette association, comme Bachir El-Ibrahimî, Larbi Tebessi, Lamine El-Amouri, Ahmed Redha Houhou, Ahmed Hamani et Fouad El-Ourtilani, a souligné le réalisateur.

La grande première de ce documentaire est prévue le 16 avril prochain, à l'occasion de Youm El Il (Journée du Savoir) et devrait profiter aux téléspectateurs de chaînes de télévisions nationales, selon le réalisateur qui projette de tourner un autre documentaire sur le compagnon du prophète de l'Islam Abou Mouhadjir Dinar qui fut un des chefs des Foutouhate musulmanes en Afrique du Nord.

4^e SALON INTERNATIONAL HASSI MESSAOUD FOURNISSEURS DE PRODUITS ET SERVICES Ooredoo présente ses innovations aux entreprises et aux professionnels

Ooredoo participe, pour la troisième année consécutive, au Salon international Hassi Messaoud fournisseurs de produits et services dont la quatrième édition se tiendra du 3 au 7 mars 2014 à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. Cette nouvelle édition du Salon international Hassi Messaoud fournisseurs de produits et services regroupera les opérateurs du secteur pétrolier et gazier,

nationaux et étrangers, ainsi que les fournisseurs de produits et services en relation avec le secteur des hydrocarbures. Pour ce salon professionnel, Ooredoo business présentera à son stand, ses innovations destinées aux entreprises ainsi que ses différentes offres et solutions Voix et Data améliorées par de nouveaux avantages et ce dans le sillage de l'avènement de la 3G en Algérie. Des offres et

des solutions adaptées aux besoins spécifiques des professionnels.

En marquant sa présence à cet événement, Ooredoo confirme son implication dans le paysage économique national en offrant dans son cœur de métier, des produits répondant aux attentes des professionnels algériens de divers secteurs d'activité.